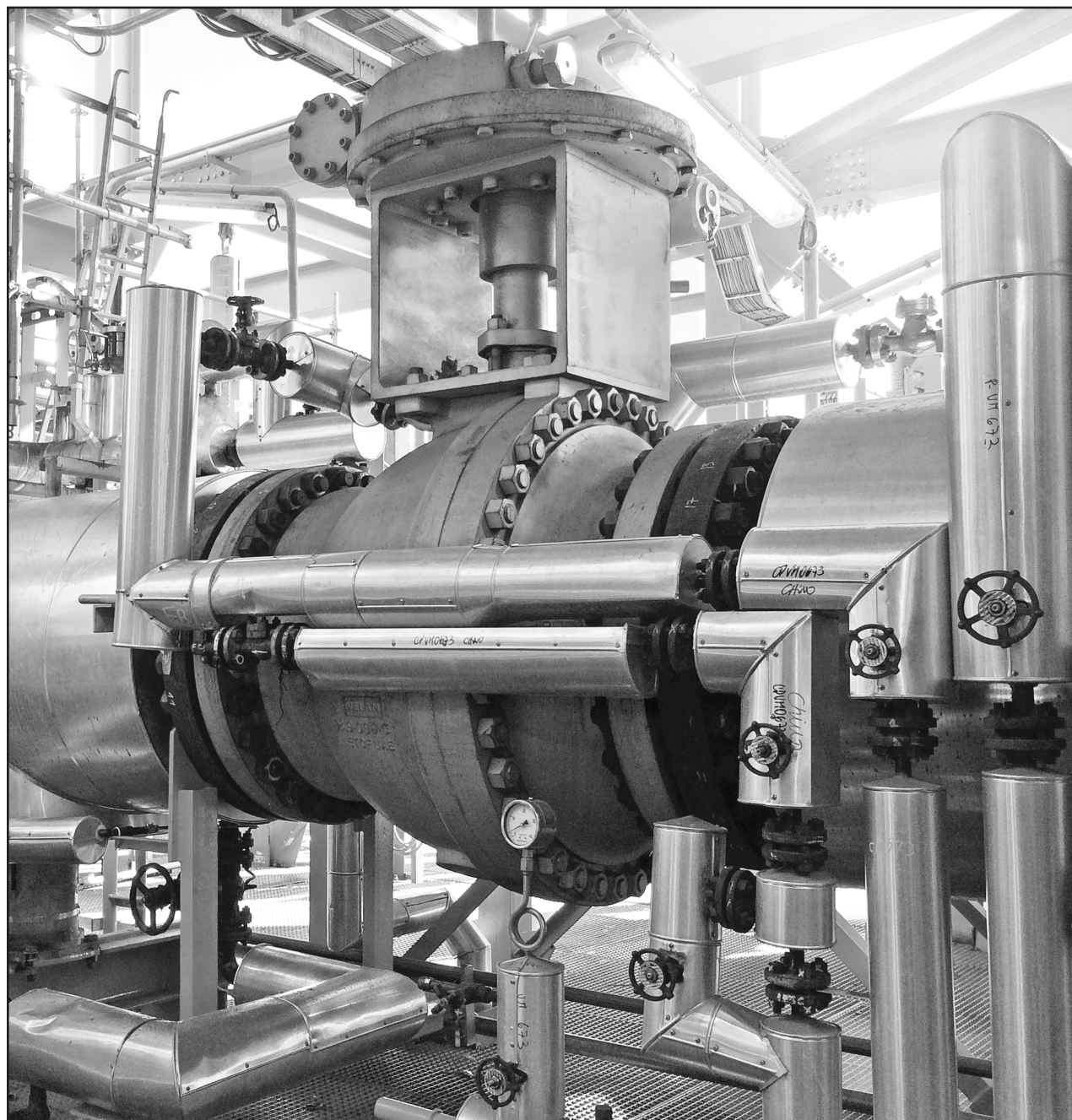


Rapport aux actionnaires

Troisième trimestre

Période de neuf mois close le 30 novembre 2019



Velan. Une qualité durable.

VELAN

Rapport de gestion

3^e TRIMESTRE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2019

Le 9 janvier 2020

Le rapport qui suit fournit une analyse des résultats d'exploitation consolidés et de la situation financière consolidée de Velan Inc. (la « Société ») pour le trimestre clos le 30 novembre 2019. Le présent rapport de gestion doit être lu à la lumière des états financiers consolidés audités de la Société pour les exercices clos les 28 février 2019 et 2018. Les états financiers consolidés de la Société ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « IFRS »). Les principales méthodes comptables conformément auxquelles ces états financiers consolidés ont été dressés sont présentées aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés audités de la Société. La monnaie de présentation de la Société est le dollar américain. D'autres documents d'information de la Société, notamment la notice annuelle et la circulaire de sollicitation de procurations, peuvent être consultés sur SEDAR, au www.sedar.com.

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Dans le présent rapport de gestion, la Société utilise des mesures de rendement et de la situation financière qui ne sont pas définies aux termes des IFRS (les « mesures non conformes aux IFRS ») et qui sont par conséquent peu susceptibles d'être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures, que la direction utilise pour évaluer les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société, sont rapprochées des mesures de rendement définies aux termes des IFRS. Ces rapprochements sont présentés à la fin du présent rapport.

INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent rapport de gestion peut contenir des énoncés prospectifs, qui contiennent généralement des mots comme « devoir », « croire », « anticiper », « planifier », « pouvoir », « prévoir », « avoir l'intention de », « continuer » ou « estimer » ou la forme négative de ces termes, leurs variations ou une terminologie semblable, qui comportent tous des risques et des incertitudes. Ces risques et incertitudes sont présentés dans les documents déposés par la Société auprès des commissions des valeurs mobilières compétentes. Bien que ces énoncés soient fondés sur les hypothèses de la direction concernant les tendances historiques, les conditions actuelles et les développements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, selon elle, sont raisonnables et appropriés dans les circonstances, aucun énoncé prospectif ne peut être garanti et les résultats réels futurs peuvent différer de façon importante de ceux qui sont exprimés dans les présentes. La Société nie toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif contenu dans le présent rapport de gestion, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf dans la mesure exigée par la législation en valeurs mobilières applicable. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont formulés expressément sous réserve de cette mise en garde.

APERÇU

La Société conçoit, fabrique et commercialise à l'échelle internationale une vaste gamme de robinetteries destinées à différents usages industriels, notamment dans les secteurs de la production d'énergie, du pétrole et du gaz, du raffinage et de la pétrochimie, des produits chimiques, du gaz naturel liquéfié et de la cryogénie, des pâtes et papiers, des procédés géothermiques, ainsi que de la construction navale. La Société, un des chefs de file mondiaux de la robinetterie industrielle en acier, exploite 13 usines à l'échelle mondiale et compte 1 827 employés. Son siège social est situé à Montréal, au Canada. Sa stratégie d'affaires consiste à concevoir, à fabriquer et à commercialiser des robinetteries novatrices en mettant l'accent sur la qualité, la sécurité, la facilité d'utilisation et la longévité. Les objectifs stratégiques de la Société consistent, entre autres, à favoriser l'excellence de son exploitation et à améliorer les marges en demeurant résolument axée sur ses clients, à assurer une croissance accélérée en portant une attention grandissante aux principaux marchés cibles où elle a su se démarquer nettement de la concurrence ainsi qu'à améliorer et à moderniser sans cesse ses systèmes et ses processus.

Les états financiers consolidés de la Société incluent les opérations nord-américaines, composées de trois usines au Canada, ainsi que d'une usine et d'une installation de distribution aux États-Unis. Les opérations importantes à l'étranger incluent des usines en France, en Italie, au Portugal, en Corée, à Taïwan, en Inde et en Chine. Les activités de la Société incluent également une installation de distribution en Allemagne et une fonderie détenue à hauteur de 50 % en Corée.

Rapport de gestion

FAITS SAILLANTS CONSOLIDÉS¹

(en millions, sauf les montants par action)	Trimestre clos le 30 novembre 2019	Trimestre clos le 30 novembre 2018	Augmentation (diminution)	Augmentation (diminution) en pourcentage
États consolidés du résultat net				
Chiffre d'affaires	88,7 \$	92,3 \$	(3,6) \$	(3,9) %
Marge brute	22,2	22,6	(0,4)	(1,8) %
Pourcentage de la marge brute	25,0 %	24,5 %		
Résultat opérationnel avant frais de restructuration et de transformation ³	1,0	0,2	0,8	400,0 %
Perte nette ²	(0,8)	(0,2)	(0,6)	(300,0) %
Perte nette ² en pourcentage	(0,9) %	(0,2) %		
Perte nette ² par action – de base et diluée	(0,04)	(0,01)	(0,03)	(300,0) %,
BAIIA ajusté ³	4,3	3,4	0,9	26,5 %
BAIIA ajusté ³ en pourcentage	4,8 %	3,7 %		
BAIIA ajusté ³ par action – de base et dilué	0,20	0,16	0,04	25,0 %
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	21,6	21,6		
Tableaux consolidés des flux de trésorerie				
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation	10,4	(2,2)	12,6	572,7 %
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(3,7)	(1,1)	(2,6)	(236,4) %
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement	(1,8)	2,6	(4,4)	(169,2) %
Information sur la demande				
Nouvelles affaires nettes	97,2	100,8	(3,6)	(3,6) %
Carnet de commandes à la fin de la période	432,1	471,5	(39,4)	(8,4) %

¹ Toutes les sommes présentées dans ce tableau sont en dollars américains.

² Le résultat net ou la perte nette représente le résultat net ou la perte nette attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

³ Mesures non conformes aux IFRS – voir les rapprochements à la fin du présent rapport de gestion.

Rapport de gestion

(en millions, sauf les montants par action)	Période de neuf mois close le 30 novembre 2019	Période de neuf mois close le 30 novembre 2018	Augmentation (diminution)	Augmentation (diminution) en pourcentage
États consolidés du résultat net				
Chiffre d'affaires	258,0 \$	261,5 \$	(3,5) \$	(1,3) %
Marge brute	60,2	59,7	0,5	0,8 %
Pourcentage de la marge brute	23,3 %	22,8 %		
Résultat opérationnel avant frais de restructuration et de transformation ²	(3,3)	(6,3)	3,0	47,6 %
Perte nette ¹	(5,3)	(6,4)	1,1	17,2 %
Perte nette ¹ en pourcentage	(2,1) %	(2,4) %		
Perte nette ¹ par action – de base et diluée	(0,24)	(0,30)	0,06	20,0 %
BAlIA ajusté ²	6,2	3,3	2,9	87,9 %
BAlIA ajusté ² en pourcentage	2,4 %	1,3 %		
BAlIA ajusté ² par action – de base et dilué	0,29	0,15	0,14	93,3 %
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	21,6	21,6		
Tableaux consolidés des flux de trésorerie				
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation	13,4	(5,4)	18,8	348,1 %
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(8,5)	(5,3)	(3,2)	(60,4) %
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(4,6)	(0,8)	(3,8)	(475,0) %
Information sur la demande				
Nouvelles affaires nettes	252,1	290,4	(38,3)	(13,2) %
Carnet de commandes à la fin de la période	432,1	471,5	(39,4)	(8,4) %

¹ Le résultat net ou la perte nette représente le résultat net ou la perte nette attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

² Mesures non conformes aux IFRS – voir les rapprochements à la fin du présent rapport de gestion.

Rapport de gestion

Faits saillants (sauf indication contraire, toutes les sommes sont en dollars américains et toutes les comparaisons sont par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent)

Résultats pour le trimestre clos le 30 novembre 2019

- Le chiffre d'affaires s'est établi à 88,7 millions de dollars, soit une diminution de 3,6 millions de dollars, ou 3,9 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution pour le trimestre est attribuable principalement à la livraison, par les opérations nord-américaines, d'une importante commande complexe destinée à la Chine au troisième trimestre de l'exercice précédent et a été partiellement compensée par l'augmentation des livraisons de commandes destinées à des projets d'envergure des opérations italiennes de la Société, qui découle d'un carnet de commandes record enregistré en début d'exercice.
- Le pourcentage de la marge brute a augmenté de 50 points de base pour passer de 24,5 % à 25,0 %. L'augmentation du pourcentage de la marge brute est attribuable principalement à une plus forte proportion de ventes de produits à marge élevée et à une hausse du volume des ventes des opérations italiennes de la Société, ce qui a permis à la filiale de couvrir ses frais fixes de manière plus efficiente. Cette hausse a été partiellement annulée par des facteurs temporaires tels qu'une gamme de produits moins efficiente des opérations nord-américaines de la Société, y compris une baisse du volume des ventes de pièces de rechange à marge élevée. Comparativement aux premier et deuxième trimestres de l'exercice considéré, la Société a amélioré le pourcentage de la marge brute de ses opérations nord-américaines grâce à la hausse des marges de ses activités de fabrication liées à des projets.
- La perte nette¹ s'est chiffrée à 0,8 million de dollars, ou 0,04 \$ par action, comparativement à 0,2 million de dollars, ou 0,01 \$ par action, à l'exercice précédent. La perte nette¹ pour le trimestre considéré a subi les importants contrecoups de la somme de 1,4 million de dollars engagée dans l'initiative de restructuration et de transformation de la Société, le plan V20, qui vise à améliorer l'efficacité opérationnelle de la Société et à optimiser son empreinte de fabrication en Amérique du Nord. La production actuelle de la Société est en cours de réorganisation afin de regrouper les quatre usines nord-américaines en trois usines plus spécialisées, structurées de manière à mieux soutenir la mise en œuvre des stratégies commerciales des nouvelles unités d'affaires. La production de certaines vannes non destinées aux projets produites en Amérique du Nord et des vannes destinées aux projets moins complexes sont en voie d'être transférée en Inde. Les frais de restructuration et de transformation comprennent les frais relatifs au personnel temporaire dans le cadre du projet, notamment les frais de déplacement et d'hébergement de ceux-ci, ainsi que les frais liés au démontage et au transport du matériel et de l'outillage conformément au plan d'optimisation de l'empreinte de fabrication. N'eût été la somme de 1,4 million de dollars susmentionnée et l'incidence après impôt des frais de restructuration et de transformation engagés au cours du trimestre, le résultat net¹ de la Société se serait chiffré à 0,2 million de dollars comparativement à une perte nette¹ de 0,2 million de dollars à l'exercice précédent, représentant une amélioration de 0,4 million de dollars de la perte nette¹ qui est attribuable principalement à une diminution des frais d'administration, partiellement annulée par une augmentation des charges financières.
- Le résultat opérationnel avant frais de restructuration et transformation² s'est chiffré à 1,0 million de dollars comparativement à 0,2 million de dollars à l'exercice précédent. Le résultat opérationnel présente la profitabilité d'une société avant intérêts et impôts. Le BAIIA ajusté² s'est chiffré à 4,3 millions de dollars, ou 0,20 \$ par action, comparativement à 3,4 millions de dollars, ou 0,16 \$ par action, à l'exercice précédent. L'augmentation du résultat opérationnel avant frais de restructuration et transformation² et du BAIIA ajusté² est attribuable principalement à une baisse des frais d'administration et à une amélioration du pourcentage de la marge brute, partiellement annulée par la baisse du volume des ventes.
- Les nouvelles affaires nettes (les « nouvelles affaires ») se sont établies à 97,2 millions de dollars, soit une diminution de 3,6 millions de dollars, ou 3,6 %, comparativement à l'exercice précédent. Cette diminution est attribuable principalement à un nombre moindre de nouvelles affaires prises en charge par les opérations italiennes de la Société, qui avaient enregistré des commandes de projets d'envergure record au cours de l'exercice précédent. Cette diminution est partiellement compensée par une augmentation des commandes enregistrées par les opérations indiennes de la Société.
- À la fin de la période, le montant net de la trésorerie de la Société s'élevait à 39,0 millions de dollars, soit une augmentation de 4,1 millions de dollars, ou 11,7 %, depuis le début du trimestre. Cette augmentation est attribuable principalement à des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation, qui ont été partiellement annulées par des investissements en immobilisations corporelles. Le montant net de la trésorerie a également subi les contrecoups négatifs des décaissements liés au plan V20 ainsi que du recul du taux de change au comptant de l'euro par rapport au dollar américain au cours du trimestre considéré.

Résultats pour la période de neuf mois close le 30 novembre 2019

- Le chiffre d'affaires s'est établi à 258,0 millions de dollars, soit une diminution de 3,5 millions de dollars, ou 1,3 %, par rapport à l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires a subi les contrecoups négatifs de la diminution des livraisons de certaines commandes destinées à des projets d'envergure pour les opérations nord-américaines et françaises de la Société, en raison de problèmes liés à des clients et du calendrier de livraison de ces commandes. Cette diminution a été partiellement compensée par l'augmentation des livraisons des opérations italiennes de la Société, qui ont continué à livrer le carnet de commandes record enregistré en début d'exercice. La diminution du chiffre d'affaires des opérations françaises de la Société est attribuable au fait

¹ Le résultat net ou la perte nette représente le résultat net ou la perte nette attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

² Mesures non conformes aux IFRS – voir les rapprochements à la fin du présent rapport de gestion.

Rapport de gestion

que certaines commandes destinées à des projets d'envergure ont été livrées en partie au cours du trimestre et devraient être expédiées au cours du dernier trimestre de l'exercice en cours.

- Le pourcentage de la marge brute a augmenté de 50 points de base pour passer de 22,8 % à 23,3 %. Cette amélioration est attribuable à un volume des ventes plus élevé et à une plus forte proportion de ventes de produits à marge élevée des opérations italiennes de la Société, partiellement annulée par un volume de ventes plus faible et une gamme de produits moins efficace des opérations nord-américaines de la Société. Dans l'ensemble, la Société continue de livrer le carnet de commandes constitué au cours du dernier exercice, ce qui signifie que les marges ne reflètent pas encore l'impact des mesures d'amélioration de la marge lancées au cours des derniers trimestres dans le cadre du plan de transformation V20 de la Société. L'effet combiné de ces mesures devrait progressivement se faire remarquer au dernier trimestre de cet exercice et de l'exercice suivant, mais l'impact plus important des initiatives de restructuration et de transformation V20 de la Société n'est attendu que vers la fin de l'exercice 2021, alors qu'il est planifié que la réorganisation et la réduction de l'empreinte de fabrication nord-américaine auront été réalisées.
- La perte nette¹ s'est chiffrée à 5,3 millions de dollars, ou 0,24 \$ par action, comparativement à 6,4 millions de dollars, ou 0,30 \$ par action, à l'exercice précédent. La perte nette¹ pour la période de neuf mois considérée a subi les importants contrecoups de la somme de 2,5 millions de dollars engagée dans l'initiative de restructuration et de transformation de la Société, le plan V20. Les frais de restructuration et de transformation comprennent les frais relatifs au personnel temporaire dans le cadre du projet, notamment les frais de déplacement et d'hébergement de ceux-ci, ainsi que les frais liés au démontage et au transport du matériel et de l'outillage conformément au plan d'optimisation de l'empreinte de fabrication. N'eût été cette somme de 2,5 millions de dollars et l'incidence après impôt des frais de restructuration et de transformation engagés au cours de la période de neuf mois, la perte nette¹ de la Société se serait chiffrée à 3,5 millions de dollars comparativement à 6,4 millions de dollars à l'exercice précédent, représentant une amélioration de 2,9 millions de dollars de la perte nette¹ qui est attribuable principalement à une diminution des frais d'administration et à une amélioration de la marge brute malgré la baisse du volume des ventes.
- La perte opérationnelle avant frais de restructuration et transformation² s'est chiffrée à 3,3 millions de dollars comparativement à 6,3 millions de dollars à l'exercice précédent. Le BAIIA ajusté² s'est chiffré à 6,2 millions de dollars, ou 0,29 \$ par action, comparativement à 3,3 millions de dollars, ou 0,15 \$ par action, à l'exercice précédent. L'amélioration de la perte opérationnelle avant frais de restructuration et transformation² et du BAIIA ajusté² est attribuable principalement à une baisse des frais d'administration et à une amélioration du pourcentage de la marge brute.
- Les nouvelles affaires se sont établies à 252,1 millions de dollars, soit une diminution de 38,3 millions de dollars, ou 13,2 %, comparativement à l'exercice précédent. Cette diminution est attribuable principalement à une baisse du nombre de commandes enregistrées par les opérations nord-américaines de la Société, qui avaient enregistré une hausse exceptionnellement élevée de commandes de réapprovisionnement de vannes non liées à des projets de la part de ses distributeurs au premier trimestre de l'exercice précédent. Les commandes des distributeurs MRO au cours de cet exercice devraient reprendre une tendance de réapprovisionnement des stocks plus normalisée. La diminution est également attribuable au plus faible nombre de commandes de projets importants enregistrées par les opérations italiennes de la Société, qui ont enregistré un nombre record de commandes destinées à des projets d'envergure à l'exercice précédent. Les activités de soumissions liées à des projets de la Société ont considérablement augmenté au cours de l'exercice dans certains secteurs où les marges sont saines, et a diminué simultanément dans d'autres secteurs où la Société est confrontée à une concurrence des plus agressives et conséquemment à des marges beaucoup plus réduites. Ce changement est le résultat d'un filtrage délibéré qui devrait prendre effet progressivement, à mesure que la Société remplace son carnet de commandes par des commandes à marge plus élevée. La diminution nette des nouvelles affaires au cours des neuf derniers mois, que la Société prévoit corriger, doit être comprise dans ce contexte.
- À la fin de la période, le carnet de commandes de la Société s'établissait à 432,1 millions de dollars, soit une diminution de 17,6 millions de dollars, ou 3,9 %, depuis le début de l'exercice considéré. La diminution du carnet de commandes est attribuable principalement à la diminution du ratio commandes/chiffre d'affaires de 0,98 et au recul du taux de change au comptant de l'euro par rapport au dollar américain au cours de l'exercice considéré.
- Les frais d'administration se sont établis à 63,7 millions de dollars, soit une diminution de 2,5 millions de dollars, ou 3,8 %, par rapport à l'exercice précédent. La diminution des frais d'administration a été réalisée malgré l'inscription d'une provision de 0,9 million de dollars concernant le règlement d'une réclamation déposée contre la Société au cours d'un exercice antérieur et l'augmentation des frais comptabilisés en lien avec les poursuites relatives à l'amiante en instance visant la Société (voir la rubrique *Éventualités*). La fluctuation des frais liés aux poursuites relatives à l'amiante pour la période découle davantage de l'échelonnement des règlements au cours des deux périodes que de changements dans les tendances à long terme. La diminution des frais d'administration est attribuable principalement à la baisse des frais de commissions sur ventes ainsi qu'à l'augmentation des frais de livraison engagés à l'exercice précédent pour le transport aérien d'une importante commande en retard.

¹ Le résultat net ou la perte nette représente le résultat net ou la perte nette attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

² Mesures non conformes aux IFRS – voir les rapprochements à la fin du présent rapport de gestion.

Rapport de gestion

- À la fin de la période, le montant net de la trésorerie de la Société s'élevait à 39,0 millions de dollars, soit une baisse de 1,9 million de dollars, ou 4,6 %, depuis le début de l'exercice. Cette diminution, qui s'est produite essentiellement au premier semestre de l'exercice, est attribuable principalement à des investissements en immobilisations corporelles, à des frais de remise en état d'un terrain, à des remboursements de la dette à long terme et d'obligations locatives, ainsi qu'à des distributions aux actionnaires sous forme de dividendes, le tout partiellement compensée par les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation et par l'augmentation de la dette à long terme. Le montant net de la trésorerie a également subi l'incidence négative des décaissements liés au plan V20 ainsi que de l'affaiblissement du taux de change au comptant de l'euro par rapport au dollar américain au cours de l'exercice considéré.
- Incidences des taux de change :
 - Compte tenu des taux de change moyens, l'euro s'est affaibli de 5,1 % par rapport au dollar américain comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Cet affaiblissement a eu pour conséquence que les profits nets et les nouvelles affaires des filiales européennes de la Société ont représenté une somme moins élevée après leur conversion en dollars américains pour la période considéré.
 - Compte tenu des taux de change moyens, le dollar canadien s'est affaibli de 2,1 % par rapport au dollar américain comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Cet affaiblissement a eu pour conséquence que les dépenses en dollars canadiens de la Société ont représenté une somme moins élevée après leur conversion en dollars américains pour la période considéré.
 - Les fluctuations des taux de change susmentionnées ont eu une incidence généralement défavorable sur les résultats de la Société.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente des données financières sommaires tirées des états financiers non audités de la Société pour chacun des huit derniers trimestres terminés.

Trimestres clos en mai, en août, en novembre et en février
(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)

					TRIMESTRES CLOS			
	Novembre 2019	Août 2019	Mai 2019	Février 2019	Novembre 2018	Août 2018	Mai 2018	Février 2018
Chiffre d'affaires	88,701 \$	85 467 \$	83 816 \$	105 345 \$	92 271 \$	91 375 \$	77 874 \$	102 607 \$
Résultat net (perte nette) ¹	(819)	1 369	(5 824)	1 519	(236)	(2 438)	(3 727)	(8 221)
Résultat net (perte nette) ¹ par action								
– De base	(0,04)	0,06	(0,27)	0,07	(0,01)	(0,11)	(0,17)	(0,38)
– Dilué	(0,04)	0,06	(0,27)	0,07	(0,01)	(0,11)	(0,17)	(0,38)

Le chiffre d'affaires peut varier d'un trimestre à l'autre en fonction du moment de l'expédition des commandes destinées à des projets d'envergure. Le chiffre d'affaires était plus élevé pour les trimestres clos en février 2018 et en août 2018 en raison de la hausse des livraisons pour ce type de commandes, alors que la baisse du chiffre d'affaires pour les trimestres clos en mai 2018, en mai 2019, en août 2019 et en novembre 2019 était causée par des retards dans la livraison de ce type de commandes. Le chiffre d'affaires a été plus élevé aux trimestres clos en février 2019 et en novembre 2018 en raison de l'augmentation des livraisons relatives à une commande destinée à des projets d'envergure en Chine, mais surtout en raison de la nette augmentation des activités MRO. Le résultat net¹ pour le trimestre clos en février 2019 a été plus élevé en raison d'un volume de ventes amélioré et d'une gamme de produits plus rentable. La perte nette¹ du trimestre clos en mai 2019 s'explique par une gamme de produits moins rentable attribuable en partie à la livraison de commandes complexes sur le plan technique et à marge plus faible. Le résultat net¹ pour le trimestre clos en août 2019 provient d'une gamme de produits plus rentable. Les pertes nettes¹ pour les trimestres clos en août 2018 et en novembre 2018 s'expliquent en grande partie par le fait que les opérations nord-américaines se situaient en deçà du seuil de rentabilité et que des coûts supplémentaires ont été engagés au cours du trimestre pour respecter les engagements de livraison. Les pertes nettes¹ enregistrées au cours des trimestres clos en février 2018 et en mai 2018 s'expliquent par une gamme de produits moins efficace et par des retards d'expédition dus à des problèmes opérationnels internes. Le trimestre clos en février 2018 comportait également une charge d'impôt non récurrente de 4,3 millions de dollars résultant de la loi de réforme de la fiscalité américaine adoptée en décembre 2017. La perte nette¹ pour le trimestre clos en novembre 2019 est attribuable principalement aux frais supplémentaires engagés par la Société pour mettre en œuvre son initiative de restructuration et de transformation, le plan V20.

¹ Le résultat net ou la perte nette représente le résultat net ou la perte nette attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

Rapport de gestion

RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Comparaison des trimestres et des périodes de neuf mois clos les

30 novembre 2019 et 2018 (sauf indication contraire, toutes les sommes sont en dollars américains et toutes les comparaisons sont établies par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent)

Chiffre d'affaires

(en millions)	Trimestre clos le 30 novembre 2019	Trimestre clos le 30 novembre 2018	Période de neuf mois close le 30 novembre 2019	Période de neuf mois close le 30 novembre 2018
Chiffre d'affaires	88,7 \$	92,3 \$	258,0 \$	261,5 \$

Le chiffre d'affaires a diminué de 3,6 millions de dollars, ou 3,9 %, au cours du trimestre, et de 3,5 millions de dollars, ou 1,3 %, au cours de la période de neuf mois. La diminution pour le trimestre est attribuable principalement à la livraison, par les opérations nord-américaines, d'une importante commande complexe destinée à la Chine au troisième trimestre de l'exercice précédent qui a été partiellement compensée, au cours de l'exercice considéré, par l'augmentation des livraisons de commandes destinées à des projets d'envergure des opérations italiennes de la Société, qui découle d'un carnet de commandes record enregistré en début d'exercice. Le chiffre d'affaires pour la période de neuf mois est relativement stable, les fluctuations des livraisons en France et en Amérique du Nord ayant été compensées par l'augmentation des expéditions des opérations italiennes de la Société, qui ont continué à livrer le carnet de commandes record enregistré en début d'exercice.

Nouvelles affaires nettes et carnet de commandes

(en millions)	Trimestre clos le 30 novembre 2019	Trimestre clos le 30 novembre 2018	Période de neuf mois close le 30 novembre 2019	Période de neuf mois close le 30 novembre 2018
Nouvelles affaires nettes	97,2 \$	100,8 \$	252,1 \$	290,4 \$

Les nouvelles affaires ont diminué de 3,6 millions de dollars, ou 3,6 %, pour le trimestre, et de 38,3 millions de dollars, ou 13,2 %, pour la période de neuf mois. La diminution pour les deux périodes est attribuable à une réduction des commandes liées aux projets enregistrées par les opérations italiennes de la Société, dont les commandes de projets d'envergure à l'exercice précédent avaient atteint un sommet. Pour le trimestre, la diminution est partiellement compensée par une augmentation du nombre de commandes enregistrées par les opérations indiennes de la Société. La diminution pour la période de neuf mois est aussi attribuable principalement à une baisse du nombre de commandes enregistrées par les opérations nord-américaines de la Société, qui avaient enregistré une hausse exceptionnellenent forte de commandes de réapprovisionnement de vannes non liées à des projets de la part de leurs distributeurs au premier trimestre de l'exercice précédent. Les commandes des distributeurs MRO au cours de cet exercice devraient reprendre une tendance de réapprovisionnement des stocks plus normalisée. La concurrence demeure intense et la Société continue de se concentrer sur des segments de marché distincts où ses produits de qualité jouissent d'une bonne réputation. Ces conditions procurent à la Société un meilleur pouvoir d'établissement des prix, ce qui devrait se traduire en définitive par une amélioration des marges.

(en millions)	Novembre 2019	Février 2019	Novembre 2018
Carnet de commandes	432,1 \$	449,7 \$	471,5 \$
Livraison au cours des 12 prochains mois	287,0 \$	299,6 \$	298,7 \$
Livraison après les 12 prochains mois	145,1 \$	150,1 \$	172,9 \$
Pourcentage des commandes devant être livrées après les 12 prochains mois	33,6 %	33,4 %	36,7 %

Puisque le chiffre d'affaires a surpassé les nouvelles affaires au cours de la période de neuf mois, le ratio commandes/chiffre d'affaires de la Société s'est établi à 0,98 pour la période. De plus, le carnet de commandes a diminué de 17,6 millions de dollars, ou 3,9 %, depuis le début de l'exercice, pour se fixer à 432,1 millions de dollars. Le carnet de commandes a subi l'effet négatif de l'affaiblissement du ratio commandes/chiffre d'affaires et de la diminution du taux au comptant de l'euro par rapport au dollar américain durant la période de neuf mois considérée. Les activités de soumissions de la Société ont considérablement augmenté au cours de l'exercice dans les secteurs de la Société où les marges sont saines, et a diminué simultanément dans les autres secteurs de la Société où cette dernière est confrontée à une concurrence plus agressive et conséquemment à des marges réduites. Ce changement est le résultat d'un filtrage

Rapport de gestion

délibéré qui devrait prendre effet progressivement, alors que la Société remplace son carnet de commandes par des commandes à marge plus élevé. La diminution nette des nouvelles affaires au cours des neuf derniers mois, que la Société vise à corriger, doit être comprise dans ce contexte.

Marge brute

(en millions)	Trimestre clos le 30 novembre 2019	Trimestre clos le 30 novembre 2018	Période de neuf mois close le 30 novembre 2019	Période de neuf mois close le 30 novembre 2018
Marge brute	22,2 \$	22,6 \$	60,2 \$	59,7 \$
Pourcentage de la marge brute	25,0 %	24,5 %	23,3 %	22,8 %

La marge brute a diminué de 0,4 million de dollars pour le trimestre et a augmenté de 0,5 million de dollars pour la période de neuf mois. Le pourcentage de la marge brute a augmenté de 50 points de base pour le trimestre et pour la période de neuf mois. L'augmentation du pourcentage de la marge brute pour les deux périodes est attribuable principalement à une proportion accrue du volume des ventes de produits à marge élevée et à une hausse du volume des ventes enregistrées par les opérations italiennes de la Société, ce qui a permis à la filiale de couvrir ses frais fixes de manière plus efficace. Cette hausse a été partiellement annulée par des facteurs temporaires tels qu'une gamme de produits moins efficace des opérations nord-américaines de la Société, y compris la baisse du volume des ventes de pièces de rechange à marge élevée. Dans l'ensemble, la Société continue de livrer son carnet de commandes qui contient des commandes datant de l'exercice précédent, ce qui signifie que les marges ne reflètent pas encore l'impact des mesures d'amélioration de la marge lancées au cours du dernier trimestre dans le cadre du plan de transformation V20 de la Société. L'effet combiné de ces mesures devrait progressivement se faire remarquer au cours de cet exercice et de l'exercice suivant, mais l'impact plus important des initiatives de restructuration et de transformation V20 de la Société n'est attendu que vers la fin de l'exercice 2021, alors qu'il est planifié que la réorganisation et la réduction de l'empreinte de fabrication nord-américaine auront été réalisées.

Frais d'administration

(en millions)	Trimestre clos le 30 novembre 2019	Trimestre clos le 30 novembre 2018	Période de neuf mois close le 30 novembre 2019	Période de neuf mois close le 30 novembre 2018
Frais d'administration*	21,3 \$	22,5 \$	63,7 \$	66,2 \$
En pourcentage du chiffre d'affaires	24,0 %	24,4 %	24,7 %	25,3 %
*Comprend les frais liés à l'amiante de :	3,6 \$	2,3 \$	6,9 \$	6,0 \$

Les frais d'administration ont diminué de 1,2 million de dollars, ou 5,3 %, pour le trimestre, et ont augmenté de 2,5 millions de dollars, ou 3,8 %, pour la période de neuf mois. La diminution des frais d'administration a été réalisée malgré l'inscription d'une provision de 0,9 million de dollars concernant le règlement d'une réclamation déposée contre la Société au cours d'un exercice antérieur et l'augmentation des frais comptabilisés en lien avec les poursuites relatives à l'amiante (voir la rubrique *Éventualités*). La fluctuation des frais liés aux poursuites relatives à l'amiante pour la période découle davantage de l'échelonnement des règlements dans les deux périodes que de changements dans les tendances à long terme. La diminution des frais d'administration pour les deux périodes est attribuable principalement à la baisse des frais de commissions sur ventes ainsi qu'à l'augmentation des frais de livraison engagés à l'exercice précédent pour le transport aérien d'une importante commande en retard.

Comme de nombreux autres fabricants de robinetterie des États-Unis, deux des filiales américaines de la Société ont été nommées défenderesses dans des poursuites en dommages-intérêts en instance relatives à des préjudices corporels censément causés par l'exposition à des produits renfermant de l'amiante. Ces poursuites concernent des produits fabriqués et vendus dans le passé. La direction estime que l'amiante était incorporé dans le produit de manière à rendre impossible la libération d'amiante si le produit était utilisé, inspecté ou réparé selon la procédure normale. La direction croit fermement que ses produits, qui ont été fournis conformément aux pratiques en vigueur dans le secteur de la robinetterie et selon les directives des clients, n'ont été responsables d'aucune maladie causée par l'amiante. La Société continuera de se défendre vigoureusement contre ces poursuites, mais l'évolution des litiges relatifs à l'amiante aux États-Unis et l'issue imprévisible des procès devant jury l'empêchent d'établir une estimation des coûts de règlement et des frais juridiques.

Rapport de gestion

Charges financières, montant net

(en millions)	Trimestre clos le 30 novembre 2019	Trimestre clos le 30 novembre 2018	Période de neuf mois close le 30 novembre 2019	Période de neuf mois close le 30 novembre 2018
Charges financières, montant net	0,7 \$	0,1 \$	0,8 \$	0,7 \$

Le montant net des charges financières a augmenté de 0,6 million de dollars pour le trimestre, et de 0,1 million de dollars pour la période de neuf mois. Alors que la dette à long terme a diminué par rapport aux chiffres du début de l'exercice, la dette globale de la Société a augmenté, en particulier l'endettement bancaire de ses opérations nord-américaines, ce qui a entraîné une augmentation du montant net de ses charges financières (voir la rubrique *Liquidités et ressources en capital*). L'adoption de la norme IFRS 16 par la Société a entraîné une augmentation des charges financières de 0,3 million de dollars pour la période de neuf mois parce que la Société a utilisé la méthode de transition rétrospective modifiée qui n'exige pas un retraitement des résultats comparatifs.

Impôt sur le résultat

(en milliers, sauf les pourcentages)

	Trimestre clos le 30 novembre 2019		Trimestre clos le 30 novembre 2018	
	\$	%	\$	%
Impôt sur le résultat au taux prévu par la loi de 26,7 %	(296)	26,7	41	26,7

Incidences fiscales des éléments suivants :

Différence dans les taux d'impôt prévus par la loi dans les territoires étrangers

Perte (profit) de change non déductible (imposable)

Pertes sans incidence fiscale (Utilisation de pertes non assujetties à l'impôt)

Avantage attribuable à une structure de financement

Autres écarts permanents

444	(40,1)	509	328,1
(75)	6,8	97	62,6
(154)	13,9	681	439,4
(217)	19,6	(222)	(143,2)
(102)	9,2	(609)	(392,9)
(400)	36,1	497	320,7

(en milliers, sauf les pourcentages)

	Période de neuf mois close le 30 novembre 2019		Période de neuf mois close le 30 novembre 2018	
	\$	%	\$	%
Impôt sur le résultat au taux prévu par la loi de 26,7 %	(1 755)	26,7	(1 869)	26,7

Incidences fiscales des éléments suivants :

Différence dans les taux d'impôt prévus par la loi dans les territoires étrangers

Perte (profit) de change non déductible (imposable)

Pertes sans incidence fiscale (Utilisation de pertes non assujetties à l'impôt)

Avantage attribuable à une structure de financement

Autres écarts permanents

811	(12,3)	1 157	(16,5)
347	(5,3)	338	(4,8)
(202)	3,1	1 140	(16,3)
(661)	10,1	(673)	9,6
92	(1,4)	(529)	7,5
(1 368)	20,8	(436)	6,2

Un taux d'impôt annuel moyen estimatif distinct est établi pour chaque territoire fiscal et est appliqué au résultat avant impôt intermédiaire respectif.

Rapport de gestion

Perte nette¹, Résultat opérationnel avant frais de restructuration et transformation² et BAIIA ajusté²

(en millions)	Trimestre clos le 30 novembre 2019	Trimestre clos le 30 novembre 2018	Période de neuf mois close le 30 novembre 2019	Période de neuf mois close le 30 novembre 2018
Perte nette ¹	(0,8) \$	(0,2) \$	(5,3) \$	(6,4) \$
En pourcentage du chiffre d'affaires	(0,9) %	(0,2) %	(2,1) %	(2,4) %
Résultat opérationnel avant frais de restructuration et transformation ²	1,0 \$	0,2 \$	(3,3) \$	(6,3) \$
BAIIA ajusté ²	4,3 \$	3,4 \$	6,2 \$	3,3 \$
En pourcentage du chiffre d'affaires	4,8 %	3,7 %	2,4 %	1,3 %

La perte nette¹ s'est chiffrée à 5,3 millions de dollars, ou 0,24 \$ par action, pour la période de neuf mois, comparativement à 6,4 millions de dollars, ou 0,30 \$ par action, pour l'exercice précédent. La perte nette¹ pour la période de neuf mois considérée a été considérablement influencée par la somme de 2,5 millions de dollars engagée dans l'initiative de restructuration et de transformation de la Société, le plan V20, qui vise à améliorer son efficacité opérationnelle et à optimiser son empreinte de production en Amérique du Nord. La production actuelle de la Société est en cours de réorganisation afin de regrouper les quatre usines nord-américaines en trois usines plus spécialisées, structurées de manière à mieux servir la mise en œuvre des stratégies commerciales des nouvelles unités d'affaires. La production de certaines vannes non destinées à des projets produites en Amérique du Nord ainsi que des vannes moins complexes destinées à des projets sont en voie d'être transférée en Inde. Compte non tenu de la somme de 2,5 millions de dollars et de l'incidence après impôt des frais de restructuration et de transformation engagés pendant la période de neuf mois, la perte nette² de la Société se serait chiffrée à 3,5 millions de dollars comparativement à 6,4 millions pour l'exercice précédent, représentant une amélioration de 2,9 millions de dollars de la perte nette¹ qui est attribuable principalement à une diminution des frais d'administration et à une augmentation de la marge brute malgré la baisse du volume des ventes. La Société estime que les indemnités de cessation d'emploi pour l'exercice 2020 seront de l'ordre de 4,0 à 7,0 millions de dollars avant impôts, mais elle n'a pas comptabilisé de provision à la fin de la période de neuf mois close le 30 novembre 2019, car le plan n'était pas définitif à cette date. La perte nette¹ pour le trimestre s'élève à 0,8 million de dollars, ou 0,04 \$ par action, comparativement à 0,2 million de dollars, ou 0,01 \$ par action, pour l'exercice précédent. La perte nette¹ pour le trimestre considéré a été considérablement influencée par la somme de 1,4 million de dollars engagée dans l'initiative de restructuration et de transformation de la Société, le plan V20. Compte non tenu de cette somme de 1,4 million de dollars et de l'incidence après impôt des frais de restructuration et de transformation engagés pendant le trimestre, le résultat net¹ de la Société se serait élevé à 0,2 million de dollars comparativement à une perte nette¹ de 0,2 million de dollars pour l'exercice précédent, représentant une amélioration de 0,4 million de dollars de la perte nette¹ qui est attribuable principalement à une diminution des frais d'administration, partiellement annulée par une augmentation des charges financières. La perte opérationnelle avant frais de restructuration et transformation² pour la période de neuf mois s'est chiffré à 3,3 millions de dollars comparativement à 6,3 millions de dollars à l'exercice précédent. Le résultat opérationnel présente la rentabilité d'une société avant intérêts et impôts. Le BAIIA ajusté² pour la période de neuf mois s'est chiffré à 6,2 millions de dollars, ou 0,29 \$ par action, comparativement à 3,3 millions de dollars, ou 0,15 \$ par action, pour l'exercice précédent. Le résultat opérationnel avant frais de restructuration et transformation² pour le trimestre s'est chiffré à 1,0 million de dollars comparativement à 0,2 millions de dollars à l'exercice précédent. Le BAIIA ajusté² pour le trimestre s'est chiffré à 4,3 millions de dollars, ou 0,20 \$ par action, comparativement à 3,4 millions de dollars, ou 0,16 \$ par action, pour l'exercice précédent. L'amélioration du résultat opérationnel avant frais de restructuration et transformation² et du BAIIA ajusté² pour le trimestre et la période de neuf mois est attribuable principalement à une diminution des frais d'administration et à une augmentation du pourcentage de la marge brute, bien que le recul du volume des ventes ait eu une incidence négative sur le résultat opérationnel avant frais de restructuration et transformation² et le BAIIA ajusté² pour le trimestre.

¹ Le résultat net ou la perte nette représente le résultat net ou la perte nette attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

² Mesures non conformes aux IFRS – voir les rapprochements figurant à la fin du présent rapport.

Rapport de gestion

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL – Analyse du risque de liquidité, des facilités de crédit, des flux de trésorerie et des opérations projetées *(sauf indication contraire, toutes les sommes sont en dollars américains)*

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations financières à leur échéance. La Société gère ce risque en exerçant une surveillance continue de ses besoins de trésorerie futurs. Les entités en exploitation effectuent les prévisions de flux de trésorerie, lesquelles sont ensuite totalisées par la division des finances de la Société. La Société a pour politique de maintenir une trésorerie et des équivalents de trésorerie suffisants et de disposer de facilités de crédit afin de satisfaire aux exigences opérationnelles actuelles et futures.

Le tableau qui suit présente les obligations financières classées par type et par échéance contractuelle des paiements aux dates indiquées.

(en milliers)

30 novembre 2019

	Total \$	Moins de 1 an \$	De 1 à 3 ans \$	De 4 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$
Dettes à long terme	19 889	7 967	5 459	3 366	3 097
Obligations locatives à long terme	16 020	1 640	2 600	917	10 863
Dettes d'exploitation et charges à payer	76 449	76 449	-	-	-
Acomptes de clients	52 634	52 634	-	-	-
Dettes bancaires et prêts bancaires à court terme	39 649	39 649	-	-	-
Passifs dérivés	30	30	-	-	-

Le 30 novembre 2019, le carnet de commandes de la Société s'établissait à 432,1 millions de dollars, alors que le montant net de la trésorerie et des facilités de crédit non utilisées totalisait 99,7 millions de dollars. La Société estime que cette somme, combinée aux flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation, est suffisante pour lui permettre de s'acquitter de ses obligations financières, d'accroître sa capacité de production, de financer son fonds de roulement et de mettre en œuvre sa stratégie d'entreprise. Toutefois, rien ne garantit que le risque d'un autre ralentissement marqué de l'économie n'aura pas d'incidence défavorable importante sur les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société. La Société continue de surveiller de près la faiblesse persistante du prix du pétrole et de l'euro, ainsi que les récentes mesures commerciales protectionnistes et sanctions économiques.

En plus de gérer le risque de liquidité, la Société surveille la situation financière de ses principaux clients et fournisseurs.

Opérations projetées

La Société ne s'est pas engagée à effectuer des acquisitions ou des cessions importantes d'actifs ou d'entreprises, à l'exception de ce qui a déjà été mentionné dans le présent rapport de gestion.

Rapport de gestion

Flux de trésorerie – Comparaison des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 novembre 2019 et 2018 *(sauf indication contraire, toutes les sommes sont en dollars américains et toutes les comparaisons sont établies par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent)*

Montant net de la trésorerie

(en millions)	30 novembre 2019	31 août 2019	31 mai 2019	28 février 2019	30 novembre 2018	31 août 2018	31 mai 2018
Montant net de la trésorerie	39,0 \$	34,9 \$	39,4 \$	40,9 \$	50,0 \$	51,3 \$	51,6 \$

Le montant net de la trésorerie de la Société a augmenté de 4,1 millions de dollars, ou 11,7 %, au cours du trimestre considéré, et a diminué de 1,9 million de dollars, ou 4,6 %, depuis le début de l'exercice considéré. La diminution, qui s'est produite principalement au premier semestre de l'exercice, est attribuable au premier chef à des investissements en immobilisations corporelles, aux frais de remise en état d'un terrain, à des remboursements de la dette et d'obligations locatives à long terme, ainsi qu'à des distributions aux actionnaires sous forme de dividendes, partiellement compensés par des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation et une augmentation de la dette à long terme. L'augmentation pour le trimestre est attribuable principalement aux entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation, partiellement annulées par des investissements en immobilisations corporelles. Le montant net de la trésorerie a également subi l'incidence négative de l'affaiblissement du taux de change au comptant de l'euro par rapport au dollar américain au cours du trimestre et de la période de neuf mois.

Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation

(en millions)	Trimestre clos le 30 novembre 2019	Trimestre clos le 30 novembre 2018	Période de neuf mois close le 30 novembre 2019	Période de neuf mois close le 30 novembre 2018
Montant net des entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation	10,4 \$	(2,2) \$	13,4 \$	(5,4) \$

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont élevées à 10,4 millions de dollars pour le trimestre considéré comparativement à des sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation de 2,2 millions de dollars pour l'exercice précédent. La source de financement du trimestre considéré a consisté en un résultat net¹ en trésorerie positif de 2,9 millions de dollars ainsi qu'en des variations positives des éléments du fonds de roulement hors trésorerie de 7,5 millions de dollars. Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont élevées à 13,4 millions de dollars pour la période de neuf mois considérée, comparativement à des sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation de 5,4 millions de dollars pour l'exercice précédent. La source de financement de la période de neuf mois considérée a consisté en un résultat net¹ en trésorerie positif de 5,3 millions de dollars ainsi qu'en des variations positives des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 8,1 millions de dollars. L'augmentation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement pour le trimestre découle de l'augmentation des dettes d'exploitation et des acomptes de clients, partiellement annulée par une augmentation des créances d'exploitation, des stocks et de l'impôt sur le résultat à recouvrer. L'augmentation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement pour la période de neuf mois découle de la diminution des créances d'exploitation et de l'augmentation des acomptes de clients, partiellement contrebalancées par une augmentation des stocks.

Créances d'exploitation

(en millions)	Trimestre clos le 30 novembre 2019	Trimestre clos le 30 novembre 2018	Période de neuf mois close le 30 novembre 2019	Période de neuf mois close le 30 novembre 2018
Diminution des créances d'exploitation (augmentation)	(4,7) \$	4,0 \$	12,6 \$	11,0 \$

Le solde des créances d'exploitation est fonction de l'écart entre le moment où les ventes sont conclues et celui où les sommes sont recouvrées. Le solde des créances diminue depuis le début de l'exercice en raison d'une baisse des ventes à la fois pour le trimestre et pour la période de neuf mois ainsi que d'une augmentation des recouvrements des créances de l'exercice précédent au cours du premier trimestre de l'exercice considéré.

¹ Le résultat net ou la perte nette représente le résultat net ou la perte nette attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

Rapport de gestion

Stocks

(en millions)	Trimestre clos le 30 novembre 2019	Trimestre clos le 30 novembre 2018	Période de neuf mois close le 30 novembre 2019	Période de neuf mois close le 30 novembre 2018
Diminution (augmentation) des stocks	(4,3) \$	(2,6) \$	(15,3) \$	0,5 \$
Augmentation (diminution) des acomptes de clients	9,6 \$	(5,8) \$	12,4 \$	(11,5) \$

L'augmentation des stocks constatée au cours du trimestre est attribuable au réapprovisionnement des stocks qui a fait suite à d'importantes livraisons effectuées au cours de trimestres antérieurs ainsi qu'à l'accumulation de stocks par suite de la prise de commandes pour d'importants projets. Pour financer son investissement dans les stocks, la Société exige, dans la mesure du possible, un acompte des clients pour les commandes importantes. Les acomptes de clients ont augmenté pour le trimestre et la période de neuf mois considérés en raison du moment où ont été prises certaines commandes destinées à des projets d'envergure, plus particulièrement aux opérations françaises et italiennes de la Société.

Dettes d'exploitation et charges à payer

(en millions)	Trimestre clos le 30 novembre 2019	Trimestre clos le 30 novembre 2018	Période de neuf mois close le 30 novembre 2019	Période de neuf mois close le 30 novembre 2018
Augmentation des dettes d'exploitation et des charges à payer	10,5 \$	7,5 \$	1,5 \$	6,0 \$

L'augmentation des dettes d'exploitation et des charges à payer au cours du trimestre et de la période de neuf mois considérés est liée principalement au calendrier des paiements.

Ajouts aux immobilisations corporelles

(en millions)	Trimestre clos le 30 novembre 2019	Trimestre clos le 30 novembre 2018	Période de neuf mois close le 30 novembre 2019	Période de neuf mois close le 30 novembre 2018
Ajouts aux immobilisations corporelles	5,7 \$	1,1 \$	7,4 \$	6,4 \$

La fluctuation des ajouts aux immobilisations corporelles au cours du trimestre comprend un investissement de 2,8 millions de dollars exigé par les autorités locales afin d'apporter des modifications au zonage de la fonderie en Corée.

La Société a adopté la norme IFRS 16 au début de l'exercice considéré en utilisant la méthode de transition rétrospective modifiée qui n'exige pas un retraitement des résultats comparatifs. L'adoption de la nouvelle norme s'est traduite par une augmentation des ajouts aux immobilisations corporelles de 1,5 million de dollars depuis le début de l'exercice.

Dividendes versés et rachat d'actions

(en millions)	Trimestre clos le 30 novembre 2019	Trimestre clos le 30 novembre 2018	Période de neuf mois close le 30 novembre 2019	Période de neuf mois close le 30 novembre 2018
Dividendes versés	0,5 \$	0,5 \$	1,5 \$	2,6 \$
Rachat d'actions	0,1 \$	- \$	0,1 \$	- \$

La Société a modifié sa politique en matière de dividendes il y a deux exercices, ramenant ce dividende de 0,10 \$ CA par action par trimestre à 0,03 \$ CA par action par trimestre. La nouvelle politique est entrée en vigueur au versement de dividende du 29 juin 2018.

Rapport de gestion

Le dividende versé au cours du premier trimestre de l'exercice précédent était selon les modalités de la politique en matière de dividendes précédente.

Le 10 octobre 2019, le conseil d'administration de la Société a autorisé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour racheter, en vue d'annulation, un nombre maximal de 151 384 des actions à droit de vote subalterne, ce qui représente environ 2,5% des actions en circulation de la Société pour cette catégorie. Suite à l'approbation par la TSX de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a racheté aux fins d'annulation de 16 900 actions à droit de vote subalterne au total, pour une contrepartie en espèces de 0,1 million de dollars au cours de la période de neuf mois.

Dette à long terme

(en millions)	Trimestre clos le 30 novembre 2019	Trimestre clos le 30 novembre 2018	Période de neuf mois close le 30 novembre 2019	Période de neuf mois close le 30 novembre 2018
Augmentation de la dette à long terme	- \$	3,5 \$	1,1 \$	4,1 \$
Remboursement de la dette à long terme	0,6 \$	0,9 \$	2,4 \$	2,7 \$

Au cours de la période de neuf mois, bien que la Société ait continué à rembourser sa dette à long terme, une de ses filiales françaises a contracté une nouvelle convention d'emprunt afin de financer ses activités d'exploitation. Plus précisément, la Société a emprunté 1,1 million de dollars (1,0 million d'euros) sous forme d'emprunt bancaire non garanti, portant intérêt au taux de 0,30 % et remboursable en 60 mensualités, échéant en 2024.

Obligations locatives à long terme

(en millions)	Trimestre clos le 30 novembre 2019	Trimestre clos le 30 novembre 2018	Période de neuf mois close le 30 novembre 2019	Période de neuf mois close le 30 novembre 2018
Remboursement des obligations locatives à long terme	0,5 \$	- \$	1,1 \$	- \$

La Société a adopté la norme IFRS 16 au début de l'exercice considéré en utilisant la méthode de transition rétrospective modifiée qui n'exige pas un retraitement des résultats comparatifs. Selon la nouvelle norme, les remboursements de la portion « capital » des obligations locatives sont considérés comme des activités de financement incluses dans l'état des flux de trésorerie.

Rapport de gestion

INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Du fait de ses activités, la Société est exposée à une variété de risques financiers : risque de marché (y compris le risque de change et le risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur), risque de crédit et risque de liquidité. Le programme global de gestion des risques financiers de la Société vise à atténuer les risques imprévisibles du marché des capitaux et leurs effets potentiellement négatifs sur la performance financière de la Société.

La gestion des risques financiers est généralement assurée par la division des finances de la Société, conformément aux politiques approuvées par le conseil d'administration. La responsabilité de cette division consiste à définir, à évaluer et à couvrir les risques financiers de concert avec les équipes des finances des filiales de la Société. La Société utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition à certains risques. L'utilisation des instruments financiers dérivés est assujettie à une politique aux termes de laquelle aucune transaction sur dérivé ne doit être conclue en vue d'établir une position de spéculation ou de levier (le corollaire étant que toutes les transactions visant des dérivés doivent avoir pour seul objet la gestion des risques).

Vue d'ensemble

Le tableau qui suit fait état des instruments financiers de la Société et de la nature des risques auxquels ils pourraient être exposés.

Instruments financiers	Risques			
	Risque de marché			
	Change	Taux d'intérêt	Crédit	Liquidité
Trésorerie et équivalents de trésorerie	x	x	x	
Placements à court terme	x	x	x	
Créances d'exploitation	x		x	
Actifs dérivés	x		x	
Dette bancaire	x	x		x
Emprunts bancaires à court terme	x	x		x
Dettes d'exploitation et charges à payer	x			x
Acomptes de clients	x			x
Dividendes à payer	x			x
Passifs dérivés	x			x
Dette à long terme	x	x		x
Obligations locatives à long terme	x	x		x

Risque de marché

Risque de change

Le risque de change lié aux instruments financiers s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varie en raison des fluctuations des taux de change. La Société exerce ses activités à l'échelle internationale et court un risque de change découlant de son exposition à diverses monnaies. Le risque de change est lié aux transactions commerciales futures et aux actifs et passifs comptabilisés qui sont libellés dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de la Société. La Société possède des établissements qui utilisent différentes monnaies fonctionnelles et, par conséquent, chacun d'entre eux est exposé au risque de change lié à sa monnaie fonctionnelle.

Lorsqu'elle le peut, la Société rapproche les encaissements et les décaissements effectués dans une même monnaie. Le montant net de l'exposition résiduelle attendue aux monnaies étrangères fait l'objet d'une couverture. Le reste de l'exposition nette prévue aux devises étrangères est couvert. Pour couvrir cette exposition, la Société utilise des instruments dérivés de change, soit principalement des contrats de change à terme. Ces dérivés n'ont pas été désignés comme des couvertures à des fins comptables.

Rapport de gestion

Au 30 novembre 2019 et au 28 février 2019, les montants en circulation s'établissaient comme suit :

	Fourchette de taux de change		Profit (perte) (en milliers de dollars américains)		Notionnel (en milliers)	
	30 novembre 2019	28 février 2019	30 novembre 2019 \$	28 février 2019 \$	30 novembre 2019	28 février 2018
Contrats de change à terme						
Vente de dollars américains contre des dollars canadiens – de 0 à 12 mois	1,35-1,36	1,36	-	(61)	20 250 \$ US	26 000 \$ US
Achat de dollars américains contre des dollars canadiens – de 0 à 12 mois	1,28-1,30	1,30	-	183	20 250 \$ US	26 000 \$ US
Vente de dollars américains contre des euros – de 0 à 12 mois	-	1,15-1,18	-	(15)	-	2 010 \$ US
Vente d'euros contre des dollars américains – de 0 à 12 mois	1,11-1,15	1,14	(2)	(2)	4 700 €	907 €
Achat d'euros contre des dollars américains – de 0 à 12 mois	1,09-1,10	-	-	-	4 700 €	-
Vente de dollars américains contre des won coréens – de 0 à 12 mois	1 139-1 176	-	(28)	-	2 904 \$ US	-

Les contrats de change à terme sont des contrats aux termes desquels la Société a l'obligation de vendre ou d'acheter des monnaies étrangères au prix d'exercice. La juste valeur des instruments de change est inscrite à l'état consolidé du résultat net et reflète les sommes estimées que la Société aurait versées ou reçues pour régler ces contrats à la date de clôture. Les profits latents sont comptabilisés à titre d'actifs dérivés et les pertes latentes, à titre de passifs dérivés, dans l'état consolidé de la situation financière.

Risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison principalement de ses facilités de crédit, de sa dette à long terme et de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie. Les éléments à taux variables exposent la Société au risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie, et les éléments à taux fixes exposent la Société au risque de taux d'intérêt lié à la juste valeur. La plus grande partie de la dette à long terme et des facilités de crédit de la Société porte intérêt, et sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie rapportent des intérêts à des taux variables. Une variation hypothétique de 0,5 % des taux d'intérêt n'aurait pas une incidence significative sur le résultat net ou sur les flux de trésorerie de la Société.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte inattendue survienne si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Ce risque est lié principalement aux créances d'exploitation de la Société.

Le risque de crédit de la Société associé à ses créances d'exploitation est concentré. Au 30 novembre 2019, trois clients (quatre au 28 février 2019) représentaient plus de 5 % chacun des créances d'exploitation, dont un en représentait 13,4 % (10,5 % au 28 février 2019), alors que les 10 principaux clients de la Société représentaient 55,4 % (58,9 % au 28 février 2019) des créances d'exploitation. De plus, un client (un au 28 février 2019) représentait plus de 10 % du chiffre d'affaires de la Société.

Pour réduire son risque de crédit, la Société évalue continuellement la solvabilité de ses clients et applique des procédures d'évaluation particulières à l'égard de tous ses nouveaux clients. L'évaluation comprend l'analyse par échéance des créances d'exploitation, ainsi que l'analyse des profils historiques de paiement, de la solvabilité des clients et des tendances économiques du moment. Chaque client se voit attribuer une limite de crédit particulière qui est révisée périodiquement. Une provision pour créances irrécouvrables est établie lorsque, selon l'évaluation de la direction, le recouvrement d'une créance n'est pas raisonnablement assuré.

Pour les créances d'exploitation, la Société applique la méthode simplifiée selon la norme IFRS 9, qui consiste à évaluer les pertes de crédit attendues au moyen d'une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les taux des pertes de crédit attendues sont estimés à la lumière des pertes de crédit subies par la Société au cours de l'exercice précédant la clôture.

Rapport de gestion

de la période. Les taux de pertes passées sont alors ajustés en fonction de l'information actuelle et de l'information prospective sur les facteurs macroéconomiques ayant des répercussions sur les clients de la Société.

Pour certaines créances d'exploitation, la Société peut obtenir des sûretés sous la forme d'assurance-crédit à laquelle elle peut avoir recours si la contrepartie est en défaut à l'égard des modalités de l'entente.

En raison de ses instruments financiers dérivés, de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie ainsi que de ses placements à court terme, la Société est également exposée à un risque de crédit qu'elle gère en faisant affaire avec des institutions financières très bien notées.

Le risque de crédit principal de la Société est limité à la valeur comptable des créances d'exploitation et des profits sur les actifs dérivés.

Le tableau qui suit présente un sommaire du classement par échéance des créances d'exploitation.

(en milliers de dollars américains)	30 novembre 2019 \$	28 février 2019 \$
Courant	65 370	75 888
En souffrance depuis 0 à 30 jours	13 145	13 329
En souffrance depuis 31 à 90 jours	14 907	15 860
En souffrance depuis plus de 90 jours	22 381	26 845
	115 803	131 922
Moins la provision pour créances irrécouvrables	1 263	1 662
Créances d'exploitation	114 540	130 260
Autres créances	10 466	7 260
Total des créances d'exploitation	125 006	137 520

Le tableau qui suit présente un sommaire des variations de la correction de valeur pour créances d'exploitation irrécouvrables.

(en milliers de dollars américains)	30 novembre 2019 \$	30 novembre 2018 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 662	1 088
Charges pour créances irrécouvrables	292	391
Recouvrements de créances d'exploitation	(447)	(40)
Radiations de créances d'exploitation	(233)	(193)
Change	(11)	(52)
Solde à la clôture de la période	1 263	1 194

Risque de liquidité – voir l'exposé sous la rubrique *Liquidités et ressources en capital*

Rapport de gestion

ÉVENTUALITÉS (en milliers de dollars américains, sauf le nombre de poursuites)

Deux des filiales américaines de la Société sont au nombre des défenderesses dans des poursuites en dommages-intérêts en instance relatives à des préjudices corporels censément causés par l'exposition à des produits renfermant de l'amiante qui ont été fabriqués et vendus dans le passé. La direction estime qu'elle dispose de solides arguments de défense à l'égard de certains produits qui pourraient avoir comporté une composante renfermant de l'amiante. À la fin de la période de présentation de l'information financière, 1 514 poursuites étaient en instance (1 349 au 28 février 2019). Ces poursuites ont été déposées dans les états de l'Arizona, de la Californie, de la Caroline du Nord, de la Caroline du Sud, du Connecticut, du Delaware, du District de Columbia, de la Floride, de la Géorgie, de Hawaï, de l'Illinois, de la Louisiane, du Maine, du Maryland, du Massachusetts, du Michigan, du Missouri, du Montana, du New Jersey, de New York, de la Pennsylvanie, du Rhode Island, du Texas, de la Virginie, de la Virginie occidentale et de Washington. Au cours de la période de présentation de l'information financière, la Société a réglé 324 poursuites (313 au 30 novembre 2018) et 489 nouvelles poursuites ont été déposées contre la Société (434 au 30 novembre 2018). En raison des nombreuses incertitudes inhérentes à l'établissement de prévisions concernant l'issue de ces poursuites, ainsi que l'évolution des poursuites relatives à l'amiante aux États-Unis, la direction croit qu'il n'est pas possible de faire une estimation du passif au titre de l'amiante de la Société. Par conséquent, aucune provision n'a été constituée dans les comptes. Les coûts de règlement et les frais juridiques liés aux poursuites relatives à l'amiante se sont établis à 3 601 \$ pour le trimestre (2 311 \$ au 30 novembre 2018) et à 6 944 \$ pour la période de neuf mois (6 027 \$ au 30 novembre 2018).

Le 3 décembre 2014, San Diego Gas & Electric Company (« SDG ») a intenté une poursuite contre Velan Valve Corp., filiale en propriété exclusive de la Société, devant la cour supérieure de l'État de Californie au sujet de robinets haute pression fournis à SDG et installés à son centre d'énergie Palomar (l'« installation »). Des dommages-intérêts relatifs à l'installation d'une valeur de plus de 9 000 \$ étaient réclamés dans le cadre de cette poursuite relativement à une prétendue défectuosité des robinets fournis par Velan Valve Corp. La poursuite portait sur des allégations de la responsabilité stricte du fait du produit et de négligence. La Société s'est défendue avec vigueur et a pris toutes les mesures nécessaires pour protéger sa réputation. Au cours de la période de neuf mois close le 30 novembre 2019, la Société a effectué un règlement final envers cette poursuite et a comptabilisé un règlement net de 850 \$.

ENTENTES HORS BILAN

Il ne s'est produit aucun changement important touchant les estimations comptables critiques énoncées dans le rapport de gestion annuel.

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES (en milliers de dollars américains)

La Société a conclu avec des parties liées les opérations suivantes, qui sont calculées à leur valeur d'échange.

- a) PDK Machine Shop Ltd. (« PDK ») est une société dont sont propriétaires certains membres de la famille de l'actionnaire détenant le contrôle. PDK fournit des pièces de matériel usinées destinées aux usines de la Société.

	Trimestres clos les		Périodes de	
	30 novembre	30 novembre	neuf mois closes les	30 novembre
	2019	2018	2019	2018
Achats de pièces de matériel	384 \$	163 \$	575 \$	757 \$

La Société a conclu avec PDK une entente aux termes de laquelle elle a le droit d'acheter les actions de PDK moyennant une contrepartie égale à leur valeur comptable, dans le cas où PDK projetterait de vendre ses actions à un tiers. Dans le cas où PDK projetterait de vendre la totalité ou la quasi-totalité de ses actifs à un tiers, la Société a le droit d'acheter les stocks à leur coût et les autres actifs, à leur valeur comptable. En cas de liquidation ou de vente projetée d'une partie des actifs suffisante de sorte que PDK ne puisse remplir ses obligations envers la Société aux termes de bons de commande à remplir, la Société a le droit et l'obligation d'acheter les stocks de PDK moyennant une contrepartie égale à leur coût. L'obligation maximale de la Société en vertu de ce droit d'achat se chiffre à 200 \$.

Rapport de gestion

CONTRÔLES INTERNES ET PROCÉDURES

Le chef de la direction et le chef des finances de la Société ont établi des contrôles et des procédures de communication de l'information visant à fournir une assurance raisonnable que l'information présentée dans les rapports intermédiaires et le rapport annuel de la Société est rassemblée puis communiquée à la direction en temps opportun, pour que les décisions appropriées puissent être prises concernant l'information à communiquer.

En outre, le contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») a été conçu de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers sont établis conformément aux IFRS.

La Société n'a apporté aucun changement à la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours de la période de neuf mois close le 30 novembre 2019 qui a eu ou qui pourrait vraisemblablement avoir une incidence importante sur les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière.

ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Les états financiers de la Société sont dressés conformément aux IFRS publiées par l'IASB. Les principales méthodes comptables de la Société qui sont décrites aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés audités de la Société sont essentielles pour comprendre la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société. Certaines de ces méthodes comptables exigent le recours à des estimations comptables critiques qui reposent sur des jugements complexes et subjectifs ainsi que sur des hypothèses, dont certaines portent sur des questions qui sont, par leur nature même, incertaines et susceptibles de changer. Les hypothèses et estimations utilisées se fondent sur des paramètres qui sont dérivés de l'état des connaissances au moment de la préparation des états financiers et qui sont considérés comme raisonnables dans les circonstances. Plus particulièrement, la performance future de la Société a été estimée à la lumière des circonstances qui sont actuellement en vigueur et d'hypothèses quant à l'orientation future attendue de la conjoncture mondiale et du secteur d'activité. Si ces facteurs ne connaissent pas l'issue prévue et sont indépendants de la volonté de la Société, les résultats réels pourraient différer des résultats attendus (voir la rubrique *Information prospective* ci-dessus). Ces estimations, ainsi que les hypothèses qui les sous-tendent, sont revues continuellement. Les modifications d'estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est modifiée. Aucun changement significatif n'a été apporté aux estimations comptables critiques au cours des deux derniers exercices.

Il ne s'est produit aucun changement important touchant les estimations comptables critiques énoncées dans le rapport de gestion annuel.

NOUVELLES NORMES ET MODIFICATIONS COMPTABLES ADOPTÉES AU COURS DE LA PÉRIODE

- (i) En janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16, *Contrats de location*, qui énonce les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication de l'information applicables aux contrats de location pour les deux parties au contrat. Cette norme élimine le classement des contrats de location entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement et introduit un modèle de comptabilisation unique pour le preneur. Elle reprend en grande partie les exigences relatives à la comptabilisation des contrats de location par le bailleur. En conséquence, un bailleur continue de classer ses contrats de location en contrats de location simple et contrats de location-financement et de comptabiliser ces deux types de contrats différemment. IFRS 16 remplace IAS 17, *Contrats de location*, IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*, SIC-15, *Avantages dans les contrats de location simple* et SIC-27, *Évaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location*.

La nouvelle norme a été adoptée avec prise d'effet le 1^{er} mars 2019. La Société a choisi d'appliquer la méthode de transition rétrospective modifiée à la date d'adoption qui n'exige pas un retraitement des résultats comparatifs. Ainsi, l'information comparative continue d'être présentée conformément aux normes comptables antérieures.

À la passation d'un contrat, la Société détermine si le contrat est ou contient un contrat de location en établissant si celui-ci confère ou non le droit de contrôler l'utilisation d'un actif déterminé pour une certaine période en échange d'une contrepartie.

Rapport de gestion

Lorsque la Société agit en tant que preneur, à la date de commencement de la location, un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondant à la valeur actuelle des paiements de loyers futurs sont comptabilisés à l'état de la situation financière pour la majorité de ses contrats considérés comme des contrats de location simple aux termes d'IAS 17. Pour déterminer la valeur actuelle des paiements de loyers futurs, la Société utilise le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, si ce taux n'est pas facile à déterminer, elle utilise le taux d'emprunt marginal de chacune de ses filiales. La Société amortit son actif au titre du droit d'utilisation pendant la durée du contrat de location ou, si elle est inférieure, la durée de vie économique d'utilité de l'actif en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire étant donné qu'elle cadre bien avec le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs.

Les actifs au titre du droit d'utilisation sont diminués périodiquement des pertes de valeur, s'il y a lieu, et ajustés pour tenir compte de certaines réévaluations de l'obligation locative. L'obligation locative est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée lorsqu'il se produit des changements dans les paiements de loyer futurs par suite d'un changement dans un indice, un taux ou une estimation. L'obligation locative est réévaluée et un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable des actifs au titre du droit d'utilisation. Si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation est ramenée à zéro, l'ajustement restant est comptabilisé sur l'état consolidé du résultat net.

Les sorties de trésorerie pour la portion « capital » de l'obligation locative sont intégrées aux activités de financement, et la portion « intérêt » de l'obligation locative est intégrée aux activités d'exploitation dans l'état des flux de trésorerie. Les paiements au titre de contrats de location à court terme et de contrats de location pour des actifs à faible valeur ne sont pas inclus dans l'évaluation de l'obligation locative et sont présentés dans les activités d'exploitation dans l'état des flux de trésorerie.

À la date de la première application, la Société a décidé d'évaluer l'actif au titre du droit d'utilisation selon une somme égale à l'obligation locative. La Société prend en outre les mesures de simplification suivantes lorsqu'elle applique IFRS 16 aux contrats de location auparavant classés à titre de contrats de location simple aux termes d'IAS 17 :

- La Société a décidé d'appliquer la norme aux contrats précédemment définis comme des contrats de location conformément à IAS 17 et à IFRIC 4 et de ne pas appliquer la norme aux contrats qui n'étaient pas précédemment définis comme des contrats de location conformément à IAS 17 et à IFRIC 4.
- La Société a décidé de ne pas appliquer cette norme aux immobilisations incorporelles.
- La Société a appliqué les exemptions proposées dans la norme aux contrats de location dont la durée de location se situe dans les 12 mois suivant la date de la première application et pour ceux dont le bien sous-jacent est de faible valeur.
- La Société a utilisé de l'information a posteriori pour établir les termes du contrat de location lorsque le contrat contenait des options de prolongation ou de résiliation du contrat de location.

Le tableau qui suit rapproche les obligations des contrats de location simple au 28 février 2019 et les obligations locatives comptabilisées à la première application d'IFRS 16 au 1^{er} mars 2019.

Engagements relatifs à des contrats de location simple au 28 février 2019	15 763
Actualisés à l'aide du taux moyen pondéré d'emprunt marginal du preneur de 2,49 % à la date de la première application	(4 249)
Moins : Contrats de location à court terme et à faible valeur comptabilisés à titre de charge selon la méthode de l'amortissement linéaire	(331)
Plus : Ajustements découlant d'un traitement différent des options de prolongation et de résiliation	3 980
Obligation locative comptabilisée au 1^{er} mars 2019	15 163
Répartie comme suit :	
Tranche courante des obligations locatives à long terme	1 290
Obligations locatives à long terme	13 873

Rapport de gestion

Les actifs au titre du droit d'utilisation comptabilisé ont trait aux types d'actifs suivants :

	Au 30 novembre 2019 \$	Au 1 ^{er} mars 2019 \$
Terrains	6 678	6 528
Bâtiments	7 168	7 150
Mobilier et agencements	217	48
Matériel informatique	164	241
Matériel roulant	1 617	1 196
Total de l'actif au titre du droit d'utilisation	15 844	15 163

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'incidence de l'adoption d'IFRS 16 sur l'état consolidé de la situation financière de la Société au 1^{er} mars 2019. Les chiffres antérieurs n'ont pas été retraités. La transition de la Société vers IFRS 16 n'a pas eu d'incidence sur les résultats non distribués.

	28 février 2019 \$	Ajustement découlant de l'adoption d'IFRS 16 \$	1 ^{er} mars 2019 \$
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	83 537	15 163	98 700
Passifs courants			
Tranche courante des obligations locatives à long terme	-	1 290	1 290
Passifs non courants			
Obligations locatives à long terme	-	13 873	13 873

- (ii) En juin 2017, IFRIC a publié IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*. Cette interprétation précise comment les exigences en matière de comptabilisation et de mesure d'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, sont appliquées lorsqu'il existe une incertitude quant aux traitements fiscaux qui n'ont pas encore été acceptés par les autorités fiscales.

La Société a adopté l'interprétation IFRIC 23 le 1^{er} mars 2019 et conclu que l'adoption de cette interprétation n'a pas d'incidence sur les résultats antérieurement présentés.

RISQUES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE SUR NOS ACTIVITÉS

Il ne s'est produit aucun changement important touchant les estimations comptables critiques énoncées dans le rapport de gestion annuel.

Rapport de gestion

SOMMAIRE DES RÉSULTATS

Le tableau qui suit présente des données financières sommaires tirées des états financiers de la Société qui ont été dressés conformément aux IFRS pour les trois dernières périodes terminées.

Périodes closes aux dates suivantes

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

	Exercice clos le 28 février 2019	Exercice clos le 28 février 2018	Exercice clos le 28 février 2017
Résultat net			
Chiffre d'affaires	366 865 \$	337 963 \$	331 777 \$
Résultat net ¹ (perte nette)	(4 882)	(17 811)	7 737
Résultat (perte) par action			
- De base	(0,23)	(0,82)	0,36
- Dilué	(0,23)	(0,82)	0,36
Situation financière			
Total des actifs	524 357	540 193	519 297
Total des passifs financiers non courants	21 723	22 200	22 532
Capitaux propres			
Dividendes en espèces par action			
- Actions à droit de vote multiple ²	0,09	0,31	0,31
- Actions à droit de vote subalterne	0,09	0,31	0,31
Nombre d'actions en circulation à la date de clôture			
- Actions à droit de vote multiple ²	15 566 567		
- Actions à droit de vote subalterne	6 055 368		

Le chiffre d'affaires pour l'exercice 2019 a augmenté de 8,6 % par rapport à l'exercice 2018. Cette augmentation est attribuable principalement à l'augmentation des livraisons provenant des filiales nord-américaines, coréennes et indiennes de la Société, partiellement compensée par une diminution des livraisons provenant des activités allemandes de la Société. La Société a pu améliorer considérablement ses activités ERF et augmenter ses livraisons liées à des commandes de projets d'envergure. Le chiffre d'affaires pour l'exercice 2018 avait augmenté de 1,9 % par rapport à l'exercice 2017. Cette augmentation était attribuable principalement à une augmentation des livraisons provenant des opérations italiennes de la Société, qui avait été compensée par une diminution des livraisons de ses opérations nord-américaines. Les retards de livraisons liées à certaines commandes de projets d'envergure, attribuables à divers problèmes liés à des clients, à la chaîne d'approvisionnement ainsi qu'à des problèmes opérationnels internes, combinés à une diminution des livraisons de vannes non liées à un projet avaient causé la diminution des livraisons provenant des opérations nord-américaines de la Société au cours de l'exercice 2018.

La marge brute pour l'exercice 2019 s'est élevée à 85,6 millions de dollars, soit une augmentation de 14,7 millions de dollars par rapport à l'exercice 2018, tandis que le pourcentage de la marge brute est passé de 21,0 % pour l'exercice 2018 à 23,3 % pour l'exercice 2019. Cette augmentation est attribuable principalement à la hausse du volume des ventes réalisées par les opérations nord-américaines, coréennes et indiennes de la Société, combinée à l'expédition d'une gamme de produits plus efficace par les opérations françaises de la Société, partiellement compensée par la baisse du volume des ventes provenant des opérations allemandes de la Société. La marge brute de l'exercice 2018 s'était établie à 70,9 millions de dollars, en baisse de 17,6 millions de dollars par rapport à l'exercice 2017, tandis que le pourcentage de la marge brute était passé de 26,7 % pour l'exercice 2017 à 21,0 % pour l'exercice 2018. Cette diminution était attribuable principalement aux opérations nord-américaines qui avaient livré une plus grande proportion de produits à marge plus faible, ainsi qu'à la pression sur les prix causée par une concurrence féroce et la faiblesse persistante de certains marchés. Cette perte de marge n'avait été que partiellement compensée par les économies réalisées sur les coûts des matières.

Les frais d'administration pour l'exercice 2019 ont augmenté de 5,6 millions de dollars par rapport à l'exercice 2018. Cette variation est attribuable principalement à une augmentation de la charge pour créances irrécouvrables, des frais de vente, des frais de retraite et des frais de transport pour certains clients concernant des projets outre-mer, résultant de l'augmentation du volume des ventes, ainsi que de la nécessité d'engager des frais de transport aérien relativement à une commande importante en retard. La Société a également investi 1,0 million de dollars en anticipation de Vélocité 2020, son initiative de transformation actuelle. De plus, la Société a connu une augmentation des frais liés aux poursuites relatives à l'amiante (voir la rubrique *Éventualités*). Les frais d'administration pour l'exercice 2018 avaient augmenté de 11,8 millions de dollars par rapport à l'exercice 2017. Cette augmentation était attribuable principalement à l'augmentation des frais de commissions sur ventes et des frais de livraison résultant de la hausse du volume des ventes, à l'augmentation des droits de licences technologiques payés relativement à la vente de certaines vannes cryogéniques qui nécessitent un niveau élevé d'ingénierie et à l'augmentation des frais comptabilisés qui sont liés aux poursuites relatives à l'amiante en instance visant la Société (voir la rubrique *Éventualités*).

La perte nette¹ pour l'exercice 2018 avait également été touchée négativement par une charge d'impôt ponctuelle de 4,3 millions de dollars, attribuable à la réforme fiscale américaine adoptée en décembre 2017.

¹ Le résultat net ou la perte nette représente le résultat net ou la perte nette attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

² Chaque action à droit de vote multiple (qui confère cinq voix) est convertible en une action à droit de vote subalterne.

Rapport de gestion

RAPPROCHEMENTS ET MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Dans le présent rapport de gestion, la Société utilise des mesures du rendement et de la situation financière qui ne sont pas définies aux termes des IFRS (les « mesures non conformes aux IFRS ») et qui sont par conséquent peu susceptibles d'être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures, que la direction utilise pour évaluer les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société, sont rapprochées des mesures du rendement définies aux termes des IFRS. Ces rapprochements sont présentés ci-dessous.

Résultat opérationnel avant frais de restructuration et de transformation et bénéfice (perte nette) avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») ajusté

	Trimestre clos le 30 novembre 2019	Trimestre clos le 30 novembre 2018	Période de neuf mois close le 30 novembre 2019	Période de neuf mois close le 30 novembre 2018
Résultat opérationnel	(0,4)	0,2	(5,7)	(6,3)
<u>Ajustement pour :</u>				
Frais de restructuration et de transformation	1,4	-	2,5	-
Résultat opérationnel avant frais de restructuration et de transformation	1,0	0,2	(3,2)	(6,3)
Perte nette ¹	(0,8)	(0,2)	(5,3)	(6,4)
<u>Ajustements pour :</u>				
Amortissement des immobilisations corporelles	2,9	2,6	8,1	8,1
Amortissement des immobilisations incorporelles	0,5	0,4	1,5	1,3
Charges financières, montant net	0,7	0,1	0,8	0,7
Impôt sur le résultat	(0,4)	0,5	(1,4)	(0,4)
BAIIA	2,9	3,4	3,7	3,3
<u>Ajustement pour :</u>				
Frais de restructuration et de transformation	1,4	-	2,5	-
BAIIA ajusté	4,3	3,4	6,2	3,3

Le terme « résultat opérationnel avant frais de restructuration et de transformation » s'entend du résultat opérationnel majoré des frais de restructuration et de transformation. La Société a choisi de ne pas ajuster les chiffres de l'exercice précédent en raison de la nature différente des charges, qui étaient davantage liées à l'évaluation du plan de restructuration et de transformation requis qu'à la mise en œuvre du plan lui-même. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont formulés expressément sous réserve de cette mise en garde.

Le terme « BAIIA ajusté » s'entend du résultat net ou de la perte nette attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple majoré des frais de restructuration et de transformation, de l'amortissement des immobilisations corporelles, de l'amortissement des immobilisations incorporelles, du montant net des charges financières et de la charge d'impôt sur le résultat. La Société a choisi de ne pas ajuster les chiffres de l'exercice précédent en raison de la nature différente des charges, qui étaient davantage liées à l'évaluation du plan de restructuration et de transformation requis qu'à la mise en œuvre du plan lui-même. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont formulés expressément sous réserve de cette mise en garde.

¹ Le résultat net ou la perte nette représente le résultat net ou la perte nette attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

Velan Inc.

États financiers consolidés intermédiaires résumés non audités
Pour les périodes de trois et neuf mois closes le 30 novembre 2019

**Avis de divulgation de non examen des états financiers consolidés
intermédiaires résumés non audités**

En vertu du Règlement 51-102 émis par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société divulge que son auditeur PricewaterhouseCoopers LLP, n'a pas effectué de mission d'examen sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités Pour les périodes de trois et neuf mois closes le 30 novembre 2019

Velan Inc.

États consolidés de la situation financière intermédiaires résumés

(non audité)

(en milliers de dollars américains)

	Au 30 novembre 2019 \$	Au 28 février 2019 \$
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	77 143	70 673
Placements à court terme	89	658
Créances d'exploitation	125 006	137 520
Impôt sur le résultat à recouvrer	17 606	16 863
Stocks (note 7)	180 923	165 583
Acomptes et charges payées d'avance	4 422	4 612
Actifs dérivés	-	189
	405 189	396 098
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles (note 3)	98 843	83 537
Immobilisations incorporelles et goodwill	16 357	18 146
Impôt sur le résultat différé	24 667	25 947
Autres actifs	528	629
	140 395	128 259
Total des actifs	545 584	524 357
Passifs		
Passifs courants		
Dette bancaire	38 115	29 807
Emprunts bancaires à court terme	1 534	2 172
Dettes d'exploitation et charges à payer	76 450	74 910
Impôt sur le résultat à payer	828	495
Dividendes à payer	501	497
Acomptes de clients	52 634	40 240
Provisions	7 215	8 494
Provision pour garanties d'exécution	21 510	23 014
Passifs dérivés	30	83
Tranche courante de la dette à long terme	7 967	8 609
Tranche courante des obligations locatives à long terme (note 3)	1 640	-
	208 424	188 321
Passifs non courants		
Dette à long terme	11 922	13 242
Obligations locatives à long terme (note 3)	14 380	-
Impôt sur le résultat à payer	1 576	1 742
Impôt sur le résultat différé	3 310	3 738
Autres passifs	8 592	8 481
	39 780	27 203
Total des passifs	248 204	215 524
Capitaux propres		
Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple		
Capital social (note 8)	72 906	73 090
Surplus d'apport	6 170	6 074
Résultats non distribués	247 871	254 606
Cumul des autres éléments du résultat global	(33 571)	(28 990)
	293 376	304 780
Participation ne donnant pas le contrôle	4 004	4 053
Total des capitaux propres	297 380	308 833
Total des passifs et des capitaux propres	545 584	524 357
Engagements et éventualités (note 9)		

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Velan Inc.

États consolidés de résultat net intermédiaires résumés

(non audité)

(en milliers de dollars américains, à l'exception du nombre d'actions et des montants par action)

	Périodes de trois mois closes le 30 novembre		Périodes de neuf mois closes le 30 novembre	
	2019 \$	2018 \$	2019 \$	2018 \$
Chiffre d'affaires	88 701	92 271	257 984	261 520
Coût des ventes (note 7)	66 548	69 622	197 755	201 791
Marge brute	22 153	22 649	60 229	59 729
Frais d'administration	21 275	22 467	63 659	66 151
Frais de restructuration et transformation (note 14)	1 406	-	2 480	-
Autres produits	(118)	(63)	(171)	(87)
Résultat opérationnel	(410)	245	(5 739)	(6 335)
Produits financiers	135	131	870	493
Charges financières	833	221	1 709	1 165
Charges financières, montant net	(698)	(90)	(839)	(672)
Résultat avant impôt	(1 108)	155	(6 578)	(7 007)
Provision (Recouvrement) d'impôt sur le résultat	(400)	497	(1 368)	(436)
Résultat net de la période	(708)	(342)	(5 210)	(6 571)
Résultat net attribuable aux éléments suivants:				
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote multiple	(819)	(236)	(5 274)	(6 401)
Participation ne donnant pas le contrôle	111	(106)	64	(170)
	(708)	(342)	(5 210)	(6 571)
Résultat net par action à droit de vote subalterne et action à droit de vote multiple				
De base	(0,04)	(0,01)	(0,24)	(0,30)
Dilué	(0,04)	(0,01)	(0,24)	(0,30)
Dividendes déclarés par action à droit de vote subalterne et action à droit de vote multiple	0,02	0,02	0,07	0,07
	(0,03 \$ CA)	(0,03 \$ CA)	(0,09 \$ CA)	(0,09 \$ CA)
Nombre moyen pondéré total d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple				
De base	21 617 207	21 621 935	21 616 543	21 621 935
Dilué	21 617 207	21 621 935	21 616 543	21 621 935

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Velan Inc.

États consolidés du résultat global intermédiaires résumés

(non audité)

(en milliers de dollars américains)

	Périodes de trois mois closes le 30 novembre		Périodes de neuf mois closes le 30 novembre	
	2019 \$	2018 \$	2019 \$	2018 \$
Résultat global				
Résultat net de la période	(708)	(342)	(5 210)	(6 571)
Autres éléments du résultat global				
Ajustement au titre des différences de conversion liées à des établissements étrangers dont la monnaie fonctionnelle n'est pas la monnaie de présentation (dollar américain)	(124)	(2 454)	(4 694)	(9 276)
Résultat global	(832)	(2 796)	(9 904)	(15 847)
Résultat global attribuable aux éléments suivants :				
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote multiple	(1 002)	(2 682)	(9 855)	(15 582)
Participation ne donnant pas le contrôle	170	(114)	(49)	(265)
	(832)	(2 796)	(9 904)	(15 847)

Les autres éléments du résultat global se composent uniquement d'éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement dans l'état consolidé du résultat net.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Velan Inc.

États consolidés des variations des capitaux propres intermédiaires résumés

(non audité)

(en milliers de dollars américains, à l'exception du nombre d'actions)

	Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple							
	Nombre d'actions	Capital social	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 28 février 2019	21 621 935	73 090	6 074	(28 990)	254 606	304 780	4 053	308 833
Résultat net de la période	-	-	-	-	(5 274)	(5 274)	64	(5 210)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(4 581)	-	(4 581)	(113)	(4 694)
	21 621 935	73 090	6 074	(33 571)	249 332	294 925	4 004	298 929
Incidence de la rémunération fondée sur des actions (note 8 (d))	-	-	2	-	-	2	-	2
Rachat d'actions (note 8 (c))	(16 900)	(184)	94	-	-	(90)	-	(90)
Dividendes								
Actions à droit de vote multiple	-	-	-	-	(1 048)	(1 048)	-	(1 048)
Actions à droit de vote subalterne	-	-	-	-	(413)	(413)	-	(413)
Solde au 30 novembre 2019	21 605 035	72 906	6 170	(33 571)	247 871	293 376	4 004	297 380
Solde au 28 février 2018	21 621 935	73 090	6 057	(19 790)	256 668	316 025	5 592	321 617
Ajustement relatif à la transition vers IFRS 15	-	-	-	-	4 741	4 741	-	4 741
Solde ajusté au 1 mars 2018	21 621 935	73 090	6 057	(19 790)	261 409	320 766	5 592	326 358
Résultat net de la période	-	-	-	-	(6 401)	(6 401)	(170)	(6 571)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(9 181)	-	(9 181)	(95)	(9 276)
	21 621 935	73 090	6 057	(28 971)	255 008	305 184	5 327	310 511
Incidence de la rémunération fondée sur des actions (note 8 (d))	-	-	13	-	-	13	-	13
Dividendes								
Actions à droit de vote multiple	-	-	-	-	(1 044)	(1 044)	-	(1 044)
Actions à droit de vote subalterne	-	-	-	-	(389)	(389)	-	(389)
Participation de donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	(927)	(927)
Solde au 30 novembre 2018	21 621 935	73 090	6 070	(28 971)	253 575	303 764	4 400	308 164

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Velan Inc.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie intermédiaires résumés

(non audité)

(en milliers de dollars américains)

	Périodes de trois mois closes le 30 novembre		Périodes de neuf mois closes le 30 novembre	
	2019 \$	2018 \$	2019 \$	2018 \$
Flux de trésorerie liés aux				
Activités d'exploitation				
Résultat net de la période	(708)	(342)	(5 210)	(6 571)
Ajustements visant à rapprocher le résultat net des entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation (note 10)	3 590	2 676	10 503	9 679
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 11)	7 536	(4 519)	8 080	(8 499)
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation	10 418	(2 185)	13 373	(5 391)
Activités d'investissement				
Placements à court terme	2 207	11	569	500
Ajouts aux immobilisations corporelles	(5 711)	(1 111)	(7 425)	(6 401)
Ajouts aux immobilisations incorporelles	(175)	(13)	(308)	(112)
Produit de la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles	109	19	148	144
Variation nette des autres actifs	(156)	18	(1 484)	596
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(3 726)	(1 076)	(8 500)	(5 273)
Activités de financement				
Dividendes versés aux détenteurs d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple	(495)	(484)	(1 457)	(2 614)
Dividendes versés aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle	-	-	-	(927)
Rachat d'actions (note 8 (c))	(90)	-	(90)	-
Emprunts bancaires à court terme	(146)	426	(638)	1411
Augmentation de la dette à long terme	-	3 509	1 122	4 116
Remboursement de la dette à long terme	(579)	(857)	(2 438)	(2 787)
Remboursement d'obligations locatives à long terme (note 3)	(485)	-	(1 143)	-
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement	(1 795)	2 594	(4 644)	(801)
Incidence des différences de cours du change sur la trésorerie	(779)	(711)	(2 067)	(3 122)
Variation nette de la trésorerie au cours de la période	4 118	(1 378)	(1 838)	(14 587)
Trésorerie, montant net, au début de la période	34 910	51 334	40 866	64 543
Trésorerie, montant net, à la fin de la période	39 028	49 956	39 028	49 956
Le montant net de la trésorerie se ventile comme suit :				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	77 143	68 450	77 143	68 450
Dette bancaire	(38 115)	(18 494)	(38 115)	(18 494)
	39 028	49 956	39 028	49 956
Informations supplémentaires				
Intérêts reçus (payés)	(480)	52	(938)	(116)
Impôt sur le résultat payé	(1 025)	(4 422)	(4 532)	(8 776)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Velan Inc.

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars américains, à l'exception du nombre d'actions et des montants par action)

Pour les périodes de trois et neuf mois closes le 30 novembre 2019

1 Généralités

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités reflètent la consolidation des comptes de Velan Inc. (la « Société ») et des entités à l'égard desquelles elle exerce un contrôle, à savoir ses filiales et entités ad hoc. La Société est un fabricant international de robinetterie industrielle et est une société ouverte cotée à la Bourse de Toronto sous le symbole « VLN ». Elle a été constituée en société sous la dénomination sociale de Velan Engineering Ltd. le 12 décembre 1952 et reconduite en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 11 février 1977. Elle a changé sa dénomination pour Velan Inc. le 20 février 1981. Le siège social officiel de Velan Inc. est situé au 7007, chemin de la Côte de Liesse, Montréal (Québec) H4T 1G2 Canada. La société mère ultime de la Société est Velan Holdings Co. Ltd.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 9 janvier 2020. Les auditeurs de la Société n'ont pas effectué un examen de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

2 Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois mois et neuf mois closes le 30 novembre 2019 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. À l'exception des divulgations de la note 3 ci-dessous, les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés en utilisant le même mode de présentation, ainsi que les mêmes méthodes comptables et de calculs que décrits à la Note 2, *Principales méthodes comptables*, des états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 28 février 2019, qui ont également été préparés conformément aux IFRS. Par conséquent, les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités devront être lus en conjonction avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 28 février 2019.

3 Changements de méthodes comptables

- (i) En janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16, *Contrats de location*, qui énonce les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication de l'information applicables aux contrats de location pour les deux parties au contrat. Cette norme élimine le classement des contrats de location entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement et introduit un modèle de comptabilisation unique pour le preneur. Elle reprend en grande partie les exigences relatives à la comptabilisation des contrats de location par le bailleur. En conséquence, un bailleur continue de classer ses contrats de location en contrats de location simple et contrats de location-financement et de comptabiliser ces deux types de contrats différemment. IFRS 16 remplace IAS 17, *Contrats de location*, IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*, SIC-15, *Avantages dans les contrats de location simple* et SIC – 27, *Évaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location*.

La nouvelle norme a été adoptée avec prise d'effet le 1^{er} mars 2019. La Société a choisi d'appliquer la méthode de transition rétrospective modifiée à la date d'adoption sans retraiter les résultats comparatifs. Ainsi, l'information comparative continue d'être présentée conformément aux normes comptables antérieures.

À la passation d'un contrat, la Société détermine si le contrat est ou contient un contrat de location en établissant si celui-ci confère ou non le droit de contrôler l'utilisation d'un actif déterminé pour une certaine période en échange d'une contrepartie.

Lorsque la Société agit en tant que preneur, à la date de commencement de la location, un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondant à la valeur actuelle des paiements de loyers futurs sont comptabilisés à l'état de la situation financière pour la majorité de ses contrats considérés comme des contrats de location simple aux termes d'IAS 17. Pour déterminer la valeur actuelle des paiements de loyers futurs, la Société utilise le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, si ce taux n'est pas facile à déterminer, elle utilise le taux d'emprunt marginal de chacune de ses filiales. La Société amortit son actif au titre du droit d'utilisation pendant la durée du contrat de location ou, si elle est inférieure, la durée de vie économique d'utilité de l'actif en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire étant donné qu'elle cadre bien avec le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs.

Les actifs au titre du droit d'utilisation sont diminués périodiquement des pertes de valeur, s'il y a lieu, et ajustés pour tenir compte de certaines réévaluations de l'obligation locative. L'obligation locative est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée lorsqu'il se produit des changements dans les paiements de loyer futurs par suite d'un changement dans un indice, un taux ou une estimation. L'obligation locative est réévaluée et un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable des actifs au titre du droit d'utilisation. Si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation est ramenée à zéro, l'ajustement restant est comptabilisé sur l'état consolidé du résultat net.

Les sorties de trésorerie pour la portion « capital » de l'obligation locative sont intégrées aux activités de financement, et la portion « intérêt » de l'obligation locative est intégrée aux activités d'exploitation dans l'état des flux de trésorerie. Les paiements au titre de contrats de location à court terme et de contrats de locations pour des actifs à faible valeur ne sont pas inclus dans l'évaluation de l'obligation locative et sont présentés dans les activités d'exploitation dans l'état des flux de trésorerie.

À la date de la première application, la Société a décidé d'évaluer l'actif au titre du droit d'utilisation selon une somme égale à l'obligation locative. La Société prend en outre les mesures de simplification suivantes lorsqu'elle applique IFRS 16 aux contrats de location auparavant classés à titre de contrats de location simple aux termes d'IAS 17 :

- a) La Société a décidé d'appliquer la norme aux contrats précédemment définis comme des contrats de location conformément à IAS 17 et à IFRIC 4 et de ne pas appliquer la norme aux contrats qui n'étaient pas précédemment définis comme des contrats de location conformément à IAS 17 et à IFRIC 4.
- b) La Société a décidé de ne pas appliquer cette norme aux immobilisations incorporelles.
- c) La Société a appliqué les exemptions proposées dans la norme aux contrats de location dont la durée de location se situe dans les 12 mois suivant la date de la première application et pour ceux dont le bien sous-jacent est de faible valeur.
- d) La Société a utilisé de l'information a posteriori pour établir les termes du contrat de location lorsque le contrat contenait des options de prolongation ou de résiliation du contrat de location.

Velan Inc.

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars américains, à l'exception du nombre d'actions et des montants par action)

Le tableau suivant rapproche les obligations des contrats de location simple au 28 février 2019 et les obligations locatives comptabilisées à la première application d'IFRS 16 au 1^{er} mars 2019.

Engagements relatifs à des contrats de location simple au 28 février 2019	15 763
Actualisés à l'aide du taux moyen pondéré d'emprunt marginal du preneur de 2,49% à la date de la première application	(4 249)
Moins : Contrats de location à court terme et à faible valeur comptabilisés à titre de charge selon la méthode de l'amortissement linéaire	(331)
Plus : Ajustements découlant d'un traitement différent des options de prolongation et de résiliation	3 980
Obligation locative comptabilisée au 1^{er} mars 2019	15 163
Répartie comme suit :	
Tranche courante des obligations locatives à long terme	1 290
Obligations locatives à long terme	13 873

Les actifs au titre du droit d'utilisation comptabilisé a trait aux types d'actifs suivants :

	Au 30 novembre 2019	Au 1^{er} mars 2019
	\$	\$
Terrains	6 678	6 528
Bâtiments	7 168	7 150
Mobilier et agencements	217	48
Matériel informatique	164	241
Matériel roulant	1 617	1 196
Total de l'actif au titre du droit d'utilisation	15 844	15 163

Le tableau suivant présente un sommaire de l'incidence de l'adoption d'IFRS 16 sur l'état consolidé de la situation financière de la Société au 1^{er} mars 2019. Les chiffres antérieurs n'ont pas été retraités. La transition de la Société vers IFRS 16 n'a pas eu d'incidence sur les résultats non distribués.

	28 février 2019	Ajustement découlant de l'adoption d'IFRS 16	1^{er} mars 2019
	\$	\$	\$
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	83 537	15 163	98 700
Passifs courants			
Tranche courante des obligations locatives à long terme	-	1 290	1 290
Passifs non courants			
Obligations locatives à long terme	-	13 873	13 873

Velan Inc.

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars américains, à l'exception du nombre d'actions et des montants par action)

- (ii) En juin 2017, IFRIC a publié IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*. Cette interprétation précise comment les exigences en matière de comptabilisation et de mesure d'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, sont appliquées lorsqu'il existe une incertitude quant aux traitements fiscaux qui n'ont pas encore été acceptés par les autorités fiscales.

La Société a adopté l'interprétation IFRIC 23 le 1^{er} mars 2019 et conclu que l'adoption de cette interprétation n'a pas d'incidence sur les résultats antérieurement présentés.

4 Estimations

La préparation des états financiers intermédiaires oblige la direction à formuler des jugements, des estimations et des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables et les montants déclarés des actifs et des passifs, des revenus et dépenses. Les résultats actuels peuvent différer de ces estimations.

Lors de la préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités, les principaux jugements importants formulés par la direction dans l'application des méthodes comptables de la Société et les sources clés d'incertitude des estimations sont les mêmes, à l'exception des frais de restructuration et transformation divulgués à la note 14, que celles qui s'appliquaient aux états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 28 février 2019.

5 Caractère saisonnier des activités

Le chiffre d'affaires de la Société n'est pas assujéti à des facteurs saisonniers. Le chiffre d'affaires trimestriel peut varier grandement suivant le calendrier de constatation des produits afférents aux commandes visant des projets d'envergure.

6 Information sur les secteurs opérationnels

Conformément à l'exercice précédent, la Société reflète ses résultats en vertu d'un seul secteur opérationnel à présenter.

7 Stocks

	30 novembre 2019 \$	28 février 2019 \$
Matières premières	33 452	35 858
Produits en cours de fabrication et pièces finies	110 473	96 863
Produits finis	36 998	32 862
	180 923	165 583

En raison des fluctuations de l'âge de ses stocks, la Société a comptabilisé une provision nette supplémentaire pour la période de neuf mois close le 30 novembre 2019 de 3 365 \$ (1 514 \$ au 30 novembre 2018), comprenant des reprises de 3 252 \$ (30 novembre 2018 - 5 795 \$). La Société a comptabilisé une provision nette supplémentaire pour la période de trois mois close le 30 novembre 2019 de 518 \$ (30 novembre 2018 - 330 \$), comprenant des reprises de 1 695 \$ (30 novembre 2018 - 2 913 \$).

Velan Inc.

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars américains, à l'exception du nombre d'actions et des montants par action)

8 Capital social

a) Autorisé – en nombre illimité

Actions privilégiées pouvant être émises en séries

Actions à droit de vote subalterne

Actions à droit de vote multiple (cinq voix par action), pouvant être converties en actions à droit de vote subalterne

b) Émis

	30 novembre 2019 \$	28 février 2019 \$
6 038 468 actions à droit de vote subalterne (6 055 368 au 28 février 2019) (notes 8 (c) et 8 (d))	65 780	65 964
15 566 567 actions à droit de vote multiple	7 126	7 126
	<u>72 906</u>	<u>73 090</u>

c) Aux termes d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société peut racheter, en vue d'annulation, un nombre maximal de 151 384 des actions à droit de vote subalterne émises de la Société, ce qui représente environ 2,5 % des actions de cette catégorie émises au 10 octobre 2019 au cours de la période de 12 mois se terminant le 22 octobre 2020. Au cours des périodes de trois et neuf mois terminés le 30 novembre 2019, 16 900 (néant le 30 novembre 2018) actions à droit de vote subalterne ont été rachetées pour une contrepartie en trésorerie de 90 \$ (néant le 30 novembre 2018) puis ont été annulées.

d) En 1996, la Société a établi un régime d'options sur actions fixe (le « Régime d'options sur actions »), qu'elle a modifié au cours de l'exercice 2007 pour permettre à certains employés à temps plein, administrateurs, dirigeants et conseillers de la Société d'acheter des actions à droit de vote subalterne.

Le prix de souscription des actions à droit de vote subalterne attribuées aux termes des options est le montant le plus élevé entre i) le cours moyen pondéré pour ces actions à droit de vote subalterne pour les cinq jours précédant la date d'attribution durant lesquels les actions à droit de vote subalterne ont été négociées à la Bourse de Toronto; et ii) le cours des actions à droit de vote subalterne le dernier jour où elles ont été négociées à la Bourse de Toronto, immédiatement avant la date d'attribution.

Le nombre maximal d'actions à droit de vote subalterne pouvant être émises de temps à autre aux termes du Régime d'options sur actions correspond à un pourcentage maximal fixe de 5 % du nombre global des actions à droit de vote multiple et des actions à droit de vote subalterne émises et en circulation de temps à autre.

L'attribution des options est laissée à la discrétion du conseil d'administration qui, à la date d'attribution, établit la durée et la période d'acquisition des droits. L'acquisition des droits rattachés aux options commence généralement 12 mois après la date d'attribution, et les droits s'accumulent annuellement pendant la période d'acquisition, à condition qu'il y ait emploi continu. La durée maximale autorisée des options est de 10 ans.

Pour la période de neuf mois close le 30 novembre 2019, une charge de rémunération de 2 \$ (13 \$ au 30 novembre 2018) a été inscrite à l'état consolidé du résultat net et porté au crédit du surplus d'apport. Pour la période de trois mois close le 30 novembre 2019, une charge de rémunération de 0 \$ (4 \$ au 30 novembre 2018) a été inscrite à l'état consolidé du résultat net et porté au crédit du surplus d'apport.

Velan Inc.

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars américains, à l'exception du nombre d'actions et des montants par action)

Le tableau qui suit résume la situation du Régime d'options sur actions :

	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée contractuelle moyenne pondérée (en mois)
En circulation au 28 février 2019	140 000	\$14,63 (CA\$19,26)	14,4
En circulation au 30 novembre 2019	140 000	\$14,50 (CA\$19,26)	5,4
Exerçables au 30 novembre 2019	130 000	\$14,73 (CA\$19,57)	

- e) Le 13 juillet 2017, la Société a instauré un régime d'UAR permettant aux membres du conseil d'administration, par l'entremise du comité de gouvernance et des ressources humaines (« CGHR »), d'attribuer des UAR à certains de ses employés à temps plein. Une UAR est une unité théorique dont la valeur est basée sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions à droit de vote subalterne de la Société à la Bourse de Toronto pour les 20 jours de bourse précédant la date d'attribution. Le régime d'UAR n'a pas d'effet dilutif puisque les UAR acquises doivent être réglées en trésorerie. Les droits rattachés aux UAR seront acquis à la fin d'un cycle de rendement de trois ans, qui, normalement, débute le 1er mars de l'année au cours de laquelle cette UAR est attribuée et se termine le dernier jour de février de la troisième année suivant cette attribution, sous réserve de l'atteinte de certains objectifs de rendement durant la période, tel que le détermine le CGHR de la Société.

Au 30 novembre 2019, la Société avait, au total, 24 879 (24 611 au 28 février 2019) UAR en circulation, représentant un passif total de 39 \$ (71 \$ au 28 février 2019) inclus dans les dettes d'exploitation et charges à payer. Pour la période de neuf mois close le 30 novembre 2019, une reprise de rémunération de 32 \$ (24 \$ au 30 novembre 2018) a été comptabilisée à l'état consolidé du résultat net et portée en réduction des dettes d'exploitation et charges à payer. Pour la période de trois mois close le 30 novembre 2019, une charge de rémunération de 4 \$ (reprise de rémunération de 7 \$ au 30 novembre 2018) a été comptabilisée à l'état consolidé du résultat net et portée en augmentation (réduction au 30 novembre 2018) des dettes d'exploitation et charges à payer. Aucun paiement n'a été fait en lien avec les UAR depuis la création du régime. Aucune UAR n'a été perdue et aucune UAR n'a été acquise au cours des périodes de trois mois et de neuf mois terminés les 30 novembre 2019 et 2018.

- f) Le 13 juillet 2017, la Société a instauré un régime d'UAD permettant aux membres du conseil d'administration, par l'entremise du CGHR, d'attribuer des UAD à certains de ses administrateurs indépendants et employés à temps plein. Une UAD est une unité théorique dont la valeur est basée sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions à droit de vote subalterne de la Société à la Bourse de Toronto pour les 20 jours de bourse précédant la date d'attribution. Le régime d'UAD n'a pas d'effet dilutif puisque les UAD acquises doivent être réglées uniquement en trésorerie. Les droits rattachés aux UAD sont acquis à la première des deux dates suivantes :

Velan Inc.

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars américains, à l'exception du nombre d'actions et des montants par action)

- le sixième anniversaire de la date d'attribution; ou
- le jour où le porteur de l'UAD atteint l'âge de la retraite, qui, à moins que le CGHR n'en décide autrement, est l'âge de 65 ans ou l'âge auquel la combinaison des années de service à la Société et de l'âge du porteur est égale à 75 ans, selon le premier à être atteint, étant entendu que l'âge de la retraite ne doit pas être inférieur à 55 ans.

Pour plus de certitude, une attribution accordée à un administrateur indépendant ou à un employé à temps plein qui a atteint l'âge de la retraite sera réputée acquise immédiatement au moment de l'attribution, à moins que le CGHR n'en décide autrement au moment de l'attribution ou ultérieurement. En dépit de ce qui précède, les UAD attribuées aux administrateurs qui ne sont pas des employés de la Société seront acquises à leur date d'attribution.

Au 30 novembre 2019, la Société avait, au total, 51 900 (28 768 au 28 février 2019) UAD en circulation, représentant un passif total de 127 \$ (98 \$ au 28 février 2019) inclus dans les dettes d'exploitation et charges à payer. Pour la période de neuf mois close le 30 novembre 2019, une charge de rémunération de 29 \$ (21 \$ au 30 novembre 2018) a été comptabilisée à l'état consolidé du résultat net et portée en augmentation des dettes d'exploitation et charges à payer. Pour la période de trois mois close le 30 novembre 2019, une charge de rémunération de 8 \$ (reprise de rémunération de 27 \$ au 30 novembre 2018) a été comptabilisée à l'état consolidé du résultat net et portée en augmentation (réduction au 30 novembre 2018) des dettes d'exploitation et charges à payer. Aucun paiement n'a été effectué relativement aux UAD (paiement de 9 \$ au 30 novembre 2018) et aucune UAD n'a été perdue au cours des périodes de trois et neuf mois terminés les 30 novembre 2019 et 2018 et 18 428 (28 février 2019 - 11 178) ont été acquises au 30 novembre 2019.

9 Passifs éventuels

Deux des filiales américaines de la Société ont été nommées défenderesses dans des poursuites relativement à la présence d'amiante dans des produits vendus antérieurement. La direction croit qu'elle a une solide défense, et les filiales ont été acquittées par le passé dans un certain nombre de cas semblables. En raison des nombreuses incertitudes inhérentes à l'établissement de prévisions concernant l'issue de ces poursuites, ainsi que de l'évolution des poursuites relatives à l'amiante aux États-Unis, la direction croit qu'il n'est pas possible de faire une estimation du passif au titre de l'amiante des filiales. Par conséquent, aucune provision n'a été constituée dans les comptes.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 novembre 2019, les frais juridiques et connexes relatifs à ces éléments se sont élevés à 6 944 \$ (6 253 \$ au 30 novembre 2018). Au cours de la période de trois mois close le 30 novembre 2019, les frais juridiques et connexes relatifs à ces éléments se sont élevés à 3 601 \$ (1 908 \$ au 30 novembre 2018).

Des poursuites et des actions ou des réclamations survenant dans le cours normal des activités sont en instance ou ont menacé la Société. Bien que, pour l'instant, il ne soit pas possible d'en déterminer le dénouement, d'après les faits actuellement connus, la Société ne croit pas que l'issue ultime aura une incidence négative importante sur sa situation financière, ses résultats opérationnels ou ses liquidités. Aucune provision n'a été constituée dans les comptes.

Le 3 décembre 2014, San Diego Gas & Electric Company (« SDG ») a intenté une poursuite contre Velan Valve Corp., filiale entièrement détenue de la Société, devant la cour supérieure de l'État de Californie au sujet de robinets haute pression fournis à SDG et installés à son centre d'énergie Palomar (l'« installation »).

Des dommages-intérêts à l'installation d'une valeur de plus de 9 000 \$ sont réclamés dans le cadre de cette poursuite relativement à une prétendue défectuosité des robinets fournis par Velan Valve Corp. La réclamation était pour la responsabilité stricte présumée du fait du produit et pour la négligence présumée. Au cours de la période de neuf mois terminé le 30 novembre 2019, la Société a enregistré un règlement net final de 850 \$ à l'égard de la réclamation.

Velan Inc.

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars américains, à l'exception du nombre d'actions et des montants par action)

10 Ajustements visant à rapprocher le résultat net des entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation

	Périodes de trois mois closes le 30 novembre		Périodes de neuf mois closes le 30 novembre	
	2019 \$	2018 \$	2019 \$	2018 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	2 871	2 606	8 045	8 105
Amortissement des immobilisations incorporelles	504	433	1 499	1 332
Impôt sur le résultat différé	(79)	302	779	216
Rémunération fondée sur des actions (note 8 (d))	0	4	2	13
Perte sur la disposition d'immobilisations corporelles	(102)	(29)	(69)	(10)
Variation nette des actifs dérivés et des passifs dérivés	31	(637)	136	(269)
Variation nette des autres passifs	365	(3)	111	292
	<u>3 590</u>	<u>2 676</u>	<u>10 503</u>	<u>9 679</u>

11 Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

	Périodes de trois mois closes le 30 novembre		Périodes de neuf mois closes le 30 novembre	
	2019 \$	2018 \$	2019 \$	2018 \$
Créances d'exploitation	(4 663)	4 041	12 553	10 981
Stocks	(4 337)	(2 623)	(15 293)	493
Impôts sur le résultat recouvrables	(2 474)	(4 201)	(741)	(8 391)
Acomptes et charges payées d'avance	(330)	624	191	875
Dettes d'exploitation et charges à payer	10 512	7 532	1 544	5 999
Impôt sur le résultat à payer	(536)	(999)	168	(1 874)
Acomptes de clients	9 649	(5 795)	12 432	(11 477)
Provisions	(196)	(777)	(1 275)	(2 166)
Provision pour garanties d'exécution	(89)	(2 321)	(1 499)	(2 939)
	<u>7 536</u>	<u>(4 519)</u>	<u>8 080</u>	<u>(8 499)</u>

Velan Inc.

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars américains, à l'exception du nombre d'actions et des montants par action)

12 Transactions entre parties liées

Les transactions et les soldes visant des parties liées s'inscrivent dans le cours normal des activités. Les transactions et les soldes visant des parties liées qui ne sont pas présentés séparément dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés s'établissent comme suit :

	Périodes de neuf mois closes le 30 novembre	
	2019	2018
	\$	\$
Société affiliée détenue par des parties liées à l'actionnaire détenant le contrôle		
Achats – constituants de matières	575	757
Rémunération de membres clés ¹ de la direction		
Salaires et autres avantages à court terme	3 402	3 093
Rémunération fondée sur des actions – Options	2	13
Rémunération fondée sur des actions – UAR et UAD	(3)	(3)
	30 novembre 2019	28 février 2019
	\$	\$
Dettes d'exploitation et charges à payer		
Sociétés affiliées	81	98

13 Juste valeur des instruments financiers

Les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

- Niveau 1 – prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – données autres que les prix cotés sur les marchés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 – données non observables, comme des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables de marché. Le niveau de la hiérarchie des justes valeurs au sein duquel doit être classée en totalité l'évaluation de la juste valeur doit être déterminé d'après le niveau de données le plus bas qui sera significatif pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité.

¹ Les membres clés de la direction comprennent les administrateurs (qui font partie ou non de la direction) et certains hauts dirigeants.

Velan Inc.

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars américains, à l'exception du nombre d'actions et des montants par action)

La juste valeur des actifs et des passifs financiers comptabilisés aux états consolidés de la situation financière s'établit comme suit :

Au 30 novembre 2019				
Classement à l'état de la situation financière et nature	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	\$	\$	\$	\$
Actifs				
Actifs dérivés	-	-	-	-
Passifs				
Passifs dérivés	30	-	30	-
Au 28 février 2018				
Classement à l'état de la situation financière et nature	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	\$	\$	\$	\$
Actifs				
Actifs dérivés	189	-	189	-
Passifs				
Passifs dérivés	83	-	83	-

Les évaluations de la juste valeur des actifs et des passifs dérivés de la Société sont classées au niveau 2, car elles sont établies au moyen des prix cotés sur le marché ou d'estimations fondées sur des données observables comme les taux d'intérêt, les courbes de rendement et les cours du change au comptant et futurs. La valeur comptable des instruments financiers de la Société correspond approximativement à leur juste valeur, sauf indication contraire.

14 Frais de restructuration et transformation

Le 10 janvier 2019, la Société a annoncé des mesures visant à améliorer son efficacité opérationnelle et à optimiser son empreinte de fabrication nord-américaine. La production actuelle de la Société est en cours de réorganisation afin de regrouper les quatre usines nord-américaines en trois usines plus spécialisées, structurées de manière à mieux soutenir la mise en œuvre des stratégies commerciales des nouvelles unités d'affaire. La production de certaines vannes non destinées aux projets produites en Amérique du Nord et des vannes destinées aux projets moins complexes sont en voie d'être transférée en Inde. Les frais de restructuration et de transformation comprennent les frais relatifs au personnel temporaire dans le cadre du projet, notamment les frais de déplacement et d'hébergement de ceux-ci, ainsi que les frais liés au démontage et au transport du matériel et de l'outillage conformément au plan d'optimisation de l'empreinte de fabrication. La Société estime que les indemnités de cessation d'emploi pour l'exercice 2020 seront de l'ordre de 4 000 \$ à 7 000 \$ avant impôts, mais elle n'a pas comptabilisé de provision à la fin de la période de neuf mois close le 30 novembre 2019, car le plan n'était pas définitif à cette date. La réduction de la main d'œuvre et la consolidation des usines ont commencé au début de l'exercice en cours, mais la portion la plus importante des coûts à ce jour a été engagées au cours du troisième trimestre de l'exercice courant alors que des coûts devraient être engagés jusqu'à la fin de l'exercice 2021. Les frais de restructuration et transformation se sont élevés à 2 480\$ pour la période de neuf mois close le 30 novembre 2019 et à 1 406\$ pour la période de trois mois close le 30 novembre 2019.

Un leader mondial dans la fabrication de robinetterie industrielle pour les secteurs suivants :

- Centrales thermiques, nucléaires et de cogénération
- Pétrole et gaz
- Raffinage et pétrochimie
- Produits chimiques
- Pâtes et papiers
- Applications sous-marines
- Installations cryogéniques et de GNL
- Construction navale
- Mines
- Chauffage, ventilation et climatisation
- Eau et eaux usées

For an English copy of this Interim Report, please contact:

Velan inc. est inscrite à la bourse de Toronto sous le symbole VLN

Visiter notre site Internet : <http://www.velan.com>

Velan Inc.
7007 Cote de Liesse,
Montreal, QC H4T 1G2 Canada
Tel: +1 514 748 7743
Fax: +1 514 748 8635